

**LE LÉGATAIRE
UNIVERSEL**
COMÉDIE en CINQ ACTES



REGNARD, Jean-François
1704

Publié par Ernest et Paul Fièvre, Juin 2011

LE LÉGATAIRE UNIVERSEL

COMÉDIE en CINQ ACTES



par Régnard

1704

Représentée pour la première fois le lundi 9 janvier 1708
au Théâtre de la rue des Fossés Saint-Germain.

AVERTISSEMENT SUR LE LÉGATAIRE UNIVERSEL.

Cette comédie a été représentée pour la première fois le lundi 9 janvier 1708. Elle eut un succès complet ; et vingt représentations que l'on en donna de suite dans sa nouveauté suffirent à peine pour satisfaire l'empressement du public.

M. de Voltaire a dit que celui qui ne se plaisait point avec Régnard n'était pas digne d'admirer Molière ; c'est surtout au Légataire que nous paraît devoir s'appliquer ce mot : il n'est point de comédie d'un comique plus gai, et qui justifie mieux ce que disait de notre auteur le législateur du Parnasse. Quelqu'un, croyant lui faire sa cour, traitait Régnard de poète médiocre : Despréaux répondit qu'il n'était pas médiocrement plaisant.

Cependant la comédie du Légataire, malgré son succès, a été vivement critiquée. On a reproché au poète d'avoir sacrifié la décence et les bonnes moeurs à son goût pour la plaisanterie, de n'avoir introduit sur la scène que des personnages vicieux, et d'avoir voulu faire rire le public, en mettant sous ses yeux des friponneries faites pour mériter le dernier supplice.

La meilleure de ces critiques est une lettre insérée dans le nouveau Mercure imprimé à Trévoux, en février 1708, page 110. Comme cette lettre contient quelques observations justes, quoique trop sévères, nous en rapporterons ici quelques traits.

Après avoir rendu justice en général au mérite de la pièce et à son effet théâtral, l'anonyme passe en revue les principaux personnages. Voici ce qu'il dit de Lisette : « C'est une fille d'humeur assez gaie, et qui s'est mise depuis longtemps en possession de dire au vieux Géronte toutes ses vérités, ou une bonne partie ; et cela, avec une liberté qu'elle peut avoir héritée de la Toinette du Malade imaginaire, ou de la Dorine du Tartufe, mais non pas tout à fait avec les mêmes grâces. »

On convient avec l'anonyme qu'il y a beaucoup de ressemblance entre Lisette et les deux suivantes de Molière ; mais on ajoute qu'elle n'est pas tant au-dessous de ses modèles qu'on voudrait le faire croire ; que la liberté qu'elle prend de donner son avis sur tout, et le ton de maîtresse qu'elle s'arroe, convient parfaitement à la gouvernante d'un vieux goutteux, dont elle compose tout le domestique, et avec qui elle vivait depuis longtemps avec beaucoup de familiarité.

« Pour Crispin (continue le critique anonyme), valet du neveu, et amant déclaré de la servante de Géronte, c'est un valet à qui l'on veut donner de l'esprit, et dont on fait le principal intrigant de toute la pièce. Il est déjà veuf, et emploie, le mieux qu'il peut, ses talents et l'expérience que l'âge lui donne, à seconder l'inclination qu'il a d'être fripon ; il jase beaucoup, promet merveilles, se met à tout, et tient le

dé dans les grands desseins et les coups d'importance. »

C'est effectivement cet intrigant qui est le principal personnage de la pièce, et c'est à lui qu'on reproche aussi d'être un fripon et un homme sans moeurs. Ce reproche ne devrait pas s'adresser particulièrement à Regnard. De tout temps les poètes dramatiques ont mis des intrigants sur la scène, et ces intrigants sont toujours des fripons.

Si Molière emploie le secours d'un intrigant pour tromper Pourceaugnac et le contraindre de retourner dans sa province, c'est dans la dernière classe des fripons qu'il choisit son Sbrigani. Voici comme il le peint lui-même : « C'est un homme qui, vingt fois en sa vie, pour servir ses amis, a généreusement affronté les galères ; qui, au péril de ses bras et de ses épaules, sait mettre noblement à fin les aventures les plus difficiles, et qui est exilé de son pays pour je ne sais combien d'actions honorables qu'il a généreusement entreprises. » Nérine, qui seconde Sbrigani, est digne d'un pareil collègue. Sbrigani, en répondant au portrait que nous venons de citer, la loue de la gloire qu'elle s'est acquise. « Lorsque avec tant d'honnêteté, lui dit-il, vous pipâtes au jeu, pour douze mille écus, ce jeune seigneur étranger que l'on mena chez vous ; lorsque vous fîtes galamment ce faux contrat qui ruina toute une famille ; lorsque, avec tant de grandeur d'âme, vous sûtes nier le dépôt qu'on vous avait confié, et que si généreusement on vous vit prêter votre témoignage à faire pendre ces deux personnes qui ne l'avoient pas mérité. » Lisette et Crispin ne sont pas plus vicieux que Sbrigani et Nérine.

Régnard a fait d'ailleurs tout ce qu'il a pu pour rendre ces deux personnages odieux ; il voulait qu'ils fussent plaisants, mais il n'a pas voulu qu'ils pussent intéresser. Lisette, gouvernante du vieux Géronte, est une fille de moeurs suspectes. Crispin n'ignore pas qu'elle a vécu scandaleusement avec son maître. Voici l'aveu qu'il en fait ; il dit à Eraste, acte IV, scène VII :

Elle est un peu de la famille.
Votre oncle, si l'on croit le lardon scandaleux,
N'a pas été toujours impotent et goutteux ;
Et j'ai dû lui laisser un peu de subsistance
Pour l'acquit de son âme et de ma conscience.

Quant à Crispin, qui est sur le point d'épouser Lisette, malgré la connaissance qu'il a de sa mauvaise conduite, c'est un homme vil, sans délicatesse, et qui compte pour rien les moeurs et la probité.

Bien loin de savoir mauvais gré à Régnard d'avoir ainsi caractérisé ces deux fourbes, nous croyons qu'il y a de l'art d'avoir rassemblé sur ces deux personnages tout ce qui pouvait les rendre méprisables ; c'est le seul moyen qui puisse excuser l'amusement que donnent leurs friponneries, et qui puisse empêcher que leur exemple ne séduise.

On ne doit jamais se permettre, dans un drame, de faire faire à un personnage vertueux et intéressant une action honteuse qui démente ses principes, et affaiblisse l'intérêt qu'il avait commencé d'inspirer. On n'a pu souffrir dans un drame moderne l'image d'un fils volant

son père ; tandis que, dans la comédie de l'Avare, Cléanthe traverse le théâtre, suivi de son valet qui emporte le trésor de son père Harpagon. Ces deux actions, qui sont exactement les mêmes, ont néanmoins produit des effets bien différents. La dernière fait rire aux dépens du vieil avare, qui reçoit la juste punition de sa sordide avarice, et l'autre a généralement révolté.

En voilà assez pour justifier Régnard, et pour répondre à la critique des auteurs de l'Histoire du Théâtre Français. Lisette, disent-ils, est une soubrette d'assez mauvais exemple ; ils lui passent les bouillons de bouche et postérieurs qu'elle prend soin de donner à Géronte, mais il leur semble qu'une honnête fille n'aurait pas dû ajouter :

De ma main il les trouve meilleurs :
Aussi, sans me targuer d'une vaine science,
J'entends ce métier-là mieux que fille de France.

Une fille honnête sans doute ne se serait pas permis un pareil propos. Mais Lisette n'est pas et ne devait pas être une personne honnête : amante et complice de Crispin, elle devait être peinte des mêmes couleurs.

Par une suite de leur premier raisonnement, les mêmes auteurs trouvent mauvais que Crispin soit instruit du lardon scandaleux qui attaque la réputation de la soubrette qu'il est sur le point d'épouser. C'est, disent-ils, le propre d'un homme dépourvu de délicatesse.

Nous répétons encore que le poète aurait manqué son but, s'il eût rendu Crispin susceptible de quelque espèce d'honneur que ce soit. Aussi, non content de lui faire épouser de sang-froid une coquette, il le peint encore comme un homme accoutumé à supporter de pareils affronts, et qui les compte même pour si peu, qu'il se permet d'en railler. Voici comment il parle de sa première femme ; et ce qui met le comble à son effronterie, c'est à Lisette, qu'il doit épouser, qu'il tient ce discours :

Ma première femme était assez gentille ;
Une Bretonne vive, et coquette surtout,
Qu'Éraste, que je sers, trouvait fort de son goût.
Je crois, comme toujours il fut aimé des dames,
Que nous pourrions bien être alliés par les femmes ;
Et de monsieur Géronte il s'en faudrait bien peu
Que par là je ne fusse un arrière-neveu.

Un troisième personnage, sur lequel s'exerce la critique de l'anonyme, est l'apothicaire Clistorel. « Le dernier de tous les personnages, dit-il, ou du moins celui que je mets le dernier, parce qu'il est le plus inutile... est un M. Clistorel, dont le nom seul vous fera aisément deviner la profession. C'est un apothicaire, révérence parler, mais un apothicaire renforcé, qui est tout à la fois et l'apothicaire, et le médecin, et le chirurgien du vieillard. Quoiqu'il renferme en lui seul tous ces trois degrés de la Faculté, il n'en est pas pour cela d'un plus grand volume, et on en fait un petit homme

contrefait, à peu près de la taille et de la figure du Diable boiteux : je ne sais pourquoi ; car je ne vois pas que les apothicaires soient faits autrement que les autres hommes : mais il ne faut pas chicaner là-dessus. Comme c'est une espèce de personne épisodique, et qui sert si peu à la pièce, que quand elle n'y serait pas, elle n'en serait pas moins complète, on a pu, en cette qualité, le bâtir comme on a voulu. On prétend qu'il faut de ces sortes d'objets au parterre... Pour vous dire vrai, j'aurais mauvaise idée de son goût, si un nom tiré de la seringue, et autres gentillesse de cette nature, lui faisaient grand plaisir à entendre. Molière a mis en jeu les apothicaires, mais il l'a fait à propos, et par là il a plu. C'est une chose à quoi ceux qui travaillent pour le théâtre ne font pas assez d'attention : parce qu'un médecin, un apothicaire, ont réussi sur le théâtre, ils croient qu'il n'y a qu'à y mettre des médecins et des apothicaires ; et ils ne songent pas que ces personnages ont réussi, non pas parce que c'étaient des médecins et des apothicaires, mais parce que ces médecins et apothicaires étaient dans leur place, et parlaient à propos » .

Voilà une sortie bien longue contre une caricature épisodique que le poète a insérée dans sa pièce, sans autre dessein que celui de faire rire, dessein qui lui a parfaitement réussi. On ne peut disconvenir que ce personnage ne soit inutile ; on avoue avec les critiques que son rôle a beaucoup de ressemblance avec celui de Purgon dans le Malade imaginaire ; mais il n'est nullement vrai que ce personnage soit déplacé et qu'il fasse tort à la pièce.

La petitesse de sa taille n'est pas aussi indifférente qu'on se l'imagine ; elle donne à sa mutinerie, à sa colère, à son orgueil, un caractère de ridicule original et des plus plaisants : c'est le Ragotin du Roman comique, qui vaudrait beaucoup moins, s'il était d'une taille et d'une structure ordinaires. Quant à son nom, il est tiré de sa profession, ainsi que ceux des Purgon et des Diafoirus.

Non que nous approuvions l'usage où sont les comédiens de jouer ce rôle en marchant sur les genoux, ou de le faire jouer par un enfant : ces charges trop outrées ne sont dignes que des tréteaux des foires ; la vraisemblance et le bon goût en sont également choqués.

Nous n'entendons pas ce que l'anonyme veut dire en reprochant à ce personnage de n'être point placé à propos. S'il entend qu'il est purement épisodique, et que la pièce pouvait se passer de sa présence, nous sommes de son avis. S'il prétend que c'est un personnage déplacé, dont rien ne motive l'apparition, et qui choque la vraisemblance, nous croyons qu'il se trompe.

Clistorel est le médecin et l'apothicaire de Géronte ; en ces qualités il lui donne ses soins. Il apprend que ce vieux goutteux songe à se marier, et qu'il a pris ce parti sans le consulter : la bile du petit Esculape s'échauffe ; il court chez son malade le quereller comme il convient, et le punir de sa folie en lui annonçant qu'il l'abandonne. Cette scène, calquée peut-être sur celle de Purgon du Malade imaginaire, n'est ni plus déplacée, ni plus dénuée de vraisemblance que son modèle.

Les deux scènes épisodiques, dans lesquelles Crispin prend les noms et les ajustements du neveu Normand et de la nièce du Maine, pour indisposer le vieillard contre ces deux parents, et l'empêcher de leur laisser à chacun une somme de vingt mille livres, sont, comme l'observe l'anonyme, imitées des anciennes scènes italiennes. On doit convenir avec les critiques que cette ruse est d'une invention ancienne, et que c'est un stratagème usé au théâtre. Mais si Regnard n'a pas le faible mérite d'avoir imaginé ces scènes, il a celui de les avoir supérieurement traitées, d'y avoir répandu ce comique, cette gaîté, qui lui étaient propres, et qui en ont fait tout le succès.

Le succès de ces sortes de scènes, dont l'effet est toujours sûr au théâtre, dépend absolument de la manière dont elles sont mises en oeuvre. C'est ainsi que, postérieurement à Regnard, Le Sage a su plaire dans Crispin rival de son maître, en employant une scène imitée d'un ancien canevas italien, mais à laquelle il a su donner tout le charme de la nouveauté.

On a prétendu que le sujet du Légataire universel était tiré d'un fait arrivé du temps de Regnard. Nous n'avons pas de connaissance de ce fait. Quoi qu'il en soit, l'auteur en a tiré le plus grand parti, et en a composé une pièce qui mérite une place distinguée dans notre théâtre.

L'auteur de la lettre critique dont nous avons cité plusieurs traits a prétendu que le jeu des acteurs avait beaucoup contribué au succès de la pièce, et qu'elle perdrait la lecture. Sa prédiction ne s'est pas vérifiée ; et c'est à ce critique que Palaprat adressa le rondeau suivant :

RONDEAU sur le légataire universel.

Il est aisé de dire avec hauteur
Fi d'une pièce, en faisant le docteur
Qui, pour arrêt, nous donne sa grimace.
Contre Régnard la grenouille croasse ;
En est-il moins au goût du spectateur ?
Je le soutiens, et ne suis point flatteur,
De notre scène il sait l'art enchanteur.
Il y fait rire, il badine avec grâce,
Il est aisé.
Sans le secours des charmes de l'acteur,
Le Légataire aura chez le lecteur
Le même sort. Malgré toi, vile race,
Bas envieux, chose rare au Parnasse,
Outre qu'en tout Régnard est bon auteur,
Il est aisé.

Note : Croasser exprime le cri du corbeau ; et coasser, celui de la grenouille. Il faudrait donc ici la grenouille coasse. On trouve la même faute dans les Folies amoureuses, acte II, scène VII.

AVERTISSEMENT de l'édition stéréotype de 1801.

On sait qu'un fait véritable a donné l'idée de la pièce du Légataire. La scène du testament fut en effet jouée longtemps avant que Régnard imaginât d'en faire une comédie : mais ce que tout le monde ne sait pas, c'est que ce furent les jésuites de Rome qui l'exécutèrent. Cette anecdote est assez curieuse pour que nous nous empressions de la mettre sous les yeux de nos lecteurs. Les détails que nous publions sont extraits des notes qui suivent la tragédie des Jammabos. L'auteur assure qu'ils n'ont jamais été imprimés, et croit pouvoir en garantir l'authenticité. Voici cette anecdote :

EXTRAIT DES NOTES qui suivent la tragédie des Jammabos.

Antoine-François Gauthiot, seigneur d'Ancier, était d'une famille noble de Franche-Comté, et y possédait de grands biens. Riche, et vieux garçon, c'était un titre pour mériter l'attention des jésuites : aussi ceux de la ville de Besançon, où il faisait sa demeure, n'oublèrent rien pour gagner son amitié et sa succession. Ils écrivirent à leurs confrères de Rome, quand M. d'Ancier y alla, en 1626, et ils recommandèrent beaucoup cet intéressant voyageur, en les informant des vues qu'ils avaient sur lui. Notre Franc-Comtois en reçut donc le plus grand accueil. Il tomba malade, et ne put alors refuser à leurs instances d'aller prendre un logement chez eux, c'est-à-dire dans la maison du grand Jésus, habitée par le général même de la société. Cependant la maladie empira ; M. d'Ancier mourut ; et, ce qui était le plus fâcheux pour ses hôtes, il mourut ab intestat.

Grande désolation parmi les compagnons de Jésus. Heureusement pour eux, ils avaient alors un frère qui était resté longtemps à leur maison de Besançon. Ce modèle des Crispins, voyant la douleur générale, entreprend de la calmer. Son esprit inventif lui fait apercevoir du remède à un malheur qui n'en paraît pas susceptible ; et le digne serviteur apprend à ses maîtres qu'il connaît en Franche-Comté un paysan dont la voix ressemble tellement à celle du défunt, que tout le monde s'y trompait. À ce coup de lumière, l'espérance des pères se ranime : ils conviennent de cacher la mort de l'ingrat qui est parti sans payer son gîte, et de faire venir l'homme que la Providence a mis en état de les servir dans cette importante occasion.

C'était un nommé Denis Euvrard, fermier d'une grange appartenante à M. d'Ancier lui-même, et située au village de Montferrand, près de Besançon. Mais comment le déterminer à entreprendre ce voyage ? Le frère jésuite avait donné l'idée du projet ; on le charge de l'exécution. Le voilà parti pour la Franche-Comté. Il arrive, et va trouver Denis Euvrard. Il ne l'aborde qu'en secret, et commence par le faire jurer de ne rien révéler, même à sa femme, de ce qu'il lui

vient apprendre. Alors il lui dit que M. d'Ancier est malade à Rome, et veut faire son testament ; mais qu'ayant auparavant des choses essentielles à lui communiquer, il l'envoie chercher, et promet de le récompenser généreusement. Le fermier ne balance pas : sans parler de son voyage à personne, il se met en route avec le frère, et tous deux se rendent à Rome dans la maison du grand Jésus.

Dès que Denis Euvrard y est entré, deux jésuites viennent à sa rencontre : « Ah, mon pauvre ami ! lui disent-ils avec l'air et le ton de la douleur, vous arrivez trop tard ; M. d'Ancier est mort : c'est une grande perte pour nous et pour vous. Son intention était de vous donner sa grange de Montferrand, et de léguer le reste de ses biens à nos pères de Besançon : mais il n'y faut plus songer » Alors ils le conduisent dans une chambre ; on l'y laisse se reposer ; et il demeure seul, abandonné à ses tristes réflexions. Le lendemain, un des mêmes pères qui l'avaient entretenu la veille revient le voir, et la conversation retombe sur le même sujet. « Mon cher Euvrard, lui dit le jésuite, il me vient une idée. C'était l'intention de M. d'Ancier de faire son testament : il voulait vous donner sa grange de Montferrand, et nous laisser le surplus de ce qu'il possédait. Vous avouerez qu'il était maître de ses biens ; il pouvait en disposer comme il le jugeait convenable : ainsi l'on peut regarder ces biens comme nous étant déjà donnés devant Dieu. Il ne manque donc que la formalité du testament ; mais c'est un petit défaut de forme qu'il est possible de réparer. Je me suis aperçu que vous avez la voix entièrement semblable à celle de M. d'Ancier : vous pourriez facilement le représenter dans un lit, et dicter un testament conforme à ses intentions. Surtout vous n'oublierez pas de vous donner la grange de Montferrand. »

Le bon fermier se rendit sans peine à l'avis du casuiste. Le père jésuite, que le frère avait parfaitement instruit des biens du défunt, fit faire à Denis Euvrard plusieurs répétitions du rôle qu'il devait jouer. Enfin, lorsque celui-ci parut assez exercé, il fut mis dans un lit ; on manda le notaire ; et deux hommes distingués de la Franche-Comté, l'un conseiller au parlement, l'autre chanoine de la métropole, qui se trouvaient alors Rome, furent invités de la part de Mr. d'Ancier à venir assister à son testament. Il faut observer que, depuis quelque temps, ces deux personnes s'étaient souvent présentées pour voir M. d'Ancier, et qu'on leur avait toujours répondu qu'il n'était pas en état de les recevoir.

Quand le notaire et tous les témoins furent arrivés, le soi-disant moribond, bien enfoncé dans le lit, son bonnet sur les yeux, le visage tourné contre le mur, et ses rideaux à peine entr'ouverts, dit quelques mots à ses deux compatriotes ; puis on s'occupa de l'acte pour lequel on était assemblé.

Après le préambule ordinaire, le testateur révoque tout testament qu'il pourrait avoir fait précédemment, et tout autre qu'il pourrait faire par la suite, à moins qu'il ne commence par ces mots, Ave, Maria, gratia plena. Il élit sa sépulture dans l'église des révérends

pères jésuites de Rome, sous le bon plaisir et vouloir du révérend père général. Il donne et lègue une somme de cinquante francs à chacune des pauvres communautés religieuses de Besançon, et une autre somme aussi très modique, avec un tableau, à l'un de ses parents. « Item, continue-t-il, je donne et lègue à Denis Euvrard, mon fermier, ma grange de Montferrand et toutes ses dépendances. » - À ces derniers mots, le jésuite, qui était assis auprès du lit, parut fort étonné. L'acteur ajoutait à son rôle, et ce n'était point ainsi qu'on l'avait fait répéter. L'enfant d'Ignace observa donc au testateur que ces dépendances étaient considérables, puisqu'elles comprenaient un moulin, un petit bois, et des cens; mais l'homme qui était dans le lit ne voulut en rien rabattre, et soutint qu'il avait les plus grandes obligations à ce fermier.

Item, je donne et lègue audit Denis Euvrard ma vigne située à la côte des Maçons, et de la contenance de quatre-vingts ouvrées. » - Nouvelle observation de la part du révérend père ; même réponse de la part du testateur.

Item, je donne et lègue audit Denis Euvrard mille écus à choisir dans mes meilleures constitutions de rente, et tout ce qu'il peut me redevoir de termes arriérés pour son bail de la grange de Montferrand.

Ici le jésuite, outré de dépit, voulut encore faire des remontrances ; mais il n'en eut pas le temps, et la parole lui fut coupée par le malade.

Item, je donne et lègue une somme de cinq cents francs à l'enfant de la nièce dudit Denis Euvrard : sans doute que cet enfant est de mes oeuvres.

Le révérend père était resté sans voix ; mais il étouffait de colère. Enfin le testateur déclara que, « quant au surplus de ses biens, il nommait, instituait ses héritiers seuls et universels pour le tout les pères jésuites de la maison de Besançon, à la charge par eux de bâtir leur église suivant le plan projeté, d'y ériger une chapelle sous l'invocation de saint Antoine et de saint François, ses bons patrons, et de célébrer dans ladite chapelle une messe quotidienne pour le repos de son âme. »

Tel est ce testament singulier qui a servi de modèle à celui de Crispin, et qui n'est certainement pas moins plaisant. Mais M. d'Ancier ne fit point comme Géronte, il ne revint pas. Sa mort fut annoncée le lendemain ; on publia le testament à l'officialité de Besançon ; et les jésuites furent mis en possession de cet héritage.

Quelques années après, Denis Euvrard se trouva véritablement dans l'état qu'il avait si bien joué à Rome. Voyant qu'il touchait à la fin de sa vie, il sentit des remords, et fit à son curé l'aveu de tout ce qui s'était passé. Celui-ci, qui n'avait point étudié la morale dans les casuistes de la Société de Jésus, représenta au moribond l'énormité de son crime. Ce pasteur éclairé lui dit que, devant un notaire, assisté du juge du lieu et de plusieurs témoins, il fallait déclarer dans le plus

grand détail la manoeuvre à laquelle il s'était prêté, et faire en même temps aux héritiers de M. d'Ancier un abandon, non seulement des biens qu'il s'était donnés, mais encore de tout ce qu'il possédait. La déclaration et l'abandon furent faits dans toutes les formes, et suivis de la mort de Denis Euvrard.

Dès que les héritiers naturels de M. d'Ancier eurent en main des pièces si fortes, ils se pourvurent contre le testament. Ils gagnèrent d'abord à Besançon, dans le premier degré de juridiction. On en appela au parlement de Dôle ; ils gagnèrent encore. Une dernière ressource restait à la Société, et le procès fut porté au conseil suprême de Bruxelles (car la Franche-Comté, soumise à l'Espagne, dépendait alors du gouvernement de Flandre). Dans ce dernier tribunal le crédit et les intrigues des jésuites prévalurent enfin ; les deux premiers jugements furent cassés ; les pères furent maintenus dans la possession des biens dont ils jouissaient, et on lit encore sur le frontispice de leur église, possédée à présent par le collège de Besançon : Ex munificentia domini d'Ancier.

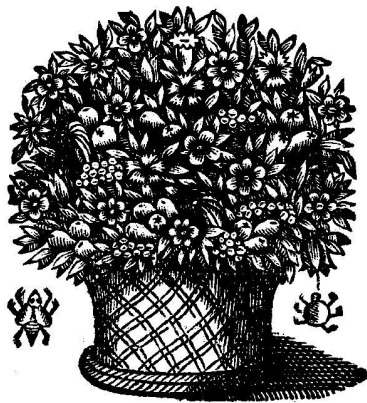
On ne peut douter que Regnard, qui voyagea beaucoup dans sa jeunesse, n'ait eu connaissance de cette anecdote. Il en fut vraisemblablement instruit à Bruxelles, où il alla en 1681, c'est-à-dire dans un temps où l'on devait y conserver encore la mémoire de ce singulier procès, puisqu'il avait eu pour témoins tous ceux des habitants de cette ville qui se trouvaient alors âgés de cinquante à soixante ans. Quand le poète composa dans la suite sa comédie du Légataire, il se garda bien de citer la source qui lui en avait fourni l'idée ; c'était l'époque de la plus grande puissance des jésuites : il eut donc la prudence de cacher ce que sa pièce leur devait, et ces pères eurent la modestie de ne pas le réclamer.

Il paraît cependant que Regnard ne s'attribua point la gloire de l'invention, ou du moins qu'elle lui fut contestée. C'est ce que semble indiquer un passage du Dictionnaire portatif des Théâtres. « On prétend, y est-il dit à l'article du Légataire, qu'un fait véritable a donné l'idée de cette pièce. » Mais ce fait n'était guère connu que dans la Franche-Comté, où il a toujours été de notoriété publique.

PERSONNAGES

GÉRONTE, oncle d'Éraste.
ÉRASTEÉRASTE, amant d'Isabelle.
MADAME ARGANTE, mère d'Isabelle.
ISABELLE, fille de Mme Argante.
LISETTE, servante de Géronte.
CRISPIN, valet d'Éraste.
MONSIEUR CLISTOREL, apothicaire.
MONSIEUR SCRUPULE, notaire.
MONSIEUR GASPARD, notaire.
Un Laquais.

La scène est à Paris, chez Monsieur Géronte.





ACTE I

SCÈNE I. Lisette, Crispin.

LISETTE.

Bonjour, Crispin, bonjour.

CRISPIN.

Bonjour, belle Lisette.
Mon maître, toujours plein du soin qui l'inquiète,
M'envoie à ton lever, zélé collatéral,
Savoir comment son oncle a passé la nuit.

LISETTE.

Mal.

CRISPIN.

5 Le bon homme, chargé de fluxions, d'années,
Lutte depuis longtemps contre les destinées,
Et pare de la mort le trait fatal en vain ;
Il n'évitera pas celui du médecin.
10 Il garde le dernier ; et ce corps cacochyme
Est à son art fatal dévoué pour victime.
Nous prévoyons dans peu qu'un petit ou grand deuil
Étendra de son long Géronte en un cercueil.
Si mon maître pouvait être fait légataire,
Je ferais de bon coeur les frais du luminaire.

Cacochyme : Plein de mauvaises humeurs. Un corps cacochyme est un corps dont les plaies sont fort difficiles à guérir, à cause des mauvaises humeurs dont le corps est plein, et qui affluent sur la partie malade. [F]

LISETTE.

15 Un remède par moi lui vient d'être donné,
Tel que l'apothicaire en avait ordonné.
J'ai cru que ce serait le dernier de sa vie ;
Il est tombé sur moi deux fois en léthargie-

CRISPIN.

20 De ses bouillons de bouche, et des postérieurs,
Tu prends soin ?

LISETTE.

De ma main il les trouve meilleurs :
Aussi, sans me targuer d'une vaine science,
J'entends ce métier-là mieux que fille de France.

CRISPIN.

Peste, le beau talent ! Tu te fais bien payer,
Je crois, de tous les soins qu'il te fait employer.

LISETTE.

25 Il ne me donne rien ; mais j'ai, pour récompense,
Le droit de lui parler avec toute licence.
Je lui dis, à son nez, des mots assez piquants :
Voilà tous les profits que j'ai depuis cinq ans.
C'est le plus ladre vert qu'on ait vu de la vie.
30 Je ne puis t'exprimer où va sa vilénie.
Il trouve tous les jours, dans son fécond cerveau,
Quelque trait d'avarice admirable et nouveau.
Il a pour médecin pris un apothicaire
Pas plus haut que ma jambe, et de taille sommaire :
35 Il croit qu'étant petit, il lui faut moins d'argent ;
Et qu'attendu sa taille, il ne paiera pas tant.

CRISPIN.

S'il est court, il fera de très longues parties.

LISETTE.

40 Mais dans son testament ses grâces départies
Doivent me racquitter de son avare humeur :
Ainsi je renouvelle avec soin mon ardeur.

CRISPIN.

Il fait son testament ?

LISETTE.

Dans peu de temps, j'espère
Y voir coucher mon nom en riche caractère.

CRISPIN.

C'est très bien espérer : j'espère bien encor
Y voir aussi coucher le mien en lettres d'or.

LISETTE.

45 Tout beau, l'ami, tout beau ! L'on dirait, à t'entendre,
Qu'à la succession tu peux aussi prétendre.
Déjà ne sont-ils pas assez de concurrents,
Sans t'aller mettre encore au rang des aspirants ?
Il a tant d'héritiers, le bon seigneur Géronte,
50 Il en a tant et tant, que parfois j'en ai honte :
Des oncles, des neveux, des nièces, des cousins,
Des arrière-cousins remués de germains ;

Fille de France : Filles de France, les filles du roi et de la reine de France. Un ambitieux croit acquérir des droits en obtenant des grâces, et le duc de Bourbon fut plus sensible au refus qu'on lui fit, qu'il ne l'avait été à l'honneur d'épouser une fille de France, DUCLOS, Hist. Louis XI, Oeuv. t. II, p. 224, dans POUGENS. [L]

Cousin remué de germain : Fig. et populairement. Cousin remué de germain, cousin issu de germain. [L]

J'en comptai l'autre jour, en lignes paternelles,
Cent sept mâles vivants : juge encor des femelles.

CRISPIN.

55 Oui ! Mais mon maître aspire à la plus grosse part :
J'en pourrais bien aussi tirer ma quote-part ;
Je suis un peu parent, et tiens à la famille.

LISETTE.

Toi ?

CRISPIN.

Ma première femme était assez gentille,
Une Bretonne vive, et coquette surtout,
60 Qu'Éraste, que je sers, trouvait fort à son goût :
Je crois, comme toujours il fut aimé des dames,
Que nous pourrions bien être alliés par les femmes ;
Et de monsieur Géronte il s'en faudrait bien peu
Que par là je ne fusse un arrière-neveu.

LISETTE.

65 Oui-da ; tu peux passer pour parent de campagne,
Ou pour neveu, suivant la mode de Bretagne.

CRISPIN.

Mais, raillerie à part, nous avons grand besoin
Qu'à faire un testament Géronte prenne soin.
Si mon maître, primo, n'est nommé légataire,
70 Le reste de ses jours il fera maigre chère.
Secundo, quoiqu'il soit diablement amoureux,
Madame Argante, avant de couronner ses feux,
Et de le marier à sa fille Isabelle,
Veut qu'un bon testament, bien sûr et bien fidèle,
75 Fasse ledit neveu légataire de tout.
Mais ce qui doit le plus être de notre goût,
C'est qu'Éraste nous fait trois cents livres de rente,
Si nous réussissons au gré de son attente :
Ce don, de notre hymen formera les liens.
80 Ainsi tant de raisons sont autant de moyens
Que j'emploie à prouver qu'il est très nécessaire
Que le susdit neveu soit nommé légataire ;
Et je conclus enfin qu'il faut conjointement
Agir pour arriver au susdit testament.

LISETTE.

85 Comment diable ! Crispin, tu plaides comme un ange !

CRISPIN.

Je le crois. Mon talent te paraît-il étrange ?
J'ai brillé dans l'étude avec assez d'honneur,
Et l'on m'a vu trois ans clerc chez un procureur.
Sa femme était jolie ; et, dans quelques affaires,
90 Nous jugions à huis clos de petits commissaires.

Commissaire : Les petits
Commissaires, sont quatre Juges
anciens avec le Président, qui
discutent un procès, qui en voient et
examinent les pièces, et dont on fait
après le rapport en pleine Chambre.
[F]

LISETTE.

La boutique était bonne. Eh ! Pourquoi la quitter ?

CRISPIN.

L'époux un peu jaloux m'en a fait désertier.
Un procureur n'est pas un homme fort traitable :
Sur sa femme il m'a fait des chicanes de diable.
95 J'ai bataillé, ma foi, deux ans sans en sortir ;
Mais je fus à la fin contraint de déguerpir.

SCÈNE II.

Éraste, Lisette, Crispin.

CRISPIN.

Mais mon maître paraît.

ÉRASTE.

Ah ! Te voilà, Lisette !
Guéris-moi, si tu peux, du soin qui m'inquiète.
Hé bien ! Mon oncle est-il en état d'être vu ?

LISETTE.

100 Ah, monsieur ! Depuis hier il est encor déchu ;
J'ai cru que cette nuit serait sa nuit dernière,
Et que je fermerais pour jamais sa paupière.
Les lettres de répit qu'il prend contre la mort
Ne lui serviront guère, ou je me trompe fort.

Lettre de répit : ou, simplement, répit, lettres que le roi accordait quelquefois à un débiteur pour suspendre les poursuites des créanciers. On fit casser ses lettres de répit, son répit. [L]

ÉRASTE.

105 Ah, ciel ! Que dis-tu là ?

LISETTE.

C'est la vérité pure.

ÉRASTE.

Quel que soit mon espoir, je sens que la nature
Excite dans mon coeur de tristes sentiments.

CRISPIN.

Je sentis autrefois les mêmes mouvements,
Quand ma femme passa les rives du Cocyte
110 Pour aller en bateau rendre aux défunts visite.
J'en avais dans le coeur un plaisir plein d'appas,
Comme tant de maris l'auraient en pareil cas ;
Cependant la nature, excitant la tristesse,
Faisait quelque conflit avecque l'allégresse,
115 Qui par certains ressorts et mélanges confus,
Combattaient tour à tour, et prenaient le dessus ;

En sorte que l'espoir... la douleur légitime...
L'amour... On sent cela bien mieux qu'on ne l'exprime.
Mais ce que je puis dire, en vous accusant vrai,
120 C'est que, tout à la fois, j'étais et triste et gai.

Accuser vrai : Accuser juste, accuser faux, être exact, inexact dans son récit. [L]

ÉRASTE.

Je ressens pour mon oncle une amitié sincère ;
Je donne dans son sens en tout pour lui complaire ;
Quoi qu'il dise ou qu'il fasse, ayant le droit ou non,
Je conviens avec lui qu'il a toujours raison.

LISETTE.

125 Il faut que le vieillard soit mal dans ses affaires,
Puisqu'il m'a commandé d'aller chez deux notaires.

CRISPIN.

Deux notaires, hélas ! Cela me fend le cœur.

LISETTE.

C'est pour instrumenter avecque plus d'honneur.

ÉRASTE.

130 Hé ! Dis-moi, mon enfant, en pleine confiance,
Puis-je, sans me flatter, former quelque espérance ?

LISETTE.

Elle est très bien fondée ; et, depuis quelques jours,
Avec madame Argante il tient certains discours
Où l'on parle tout bas de legs, de mariage :
Je n'ai de leur dessein rien appris davantage.
135 Votre maîtresse est mise aussi dans l'entretien.
Pour moi, je crois qu'il veut vous laisser tout son bien,
Et vous faire épouser Isabelle.

ÉRASTE.

Ah ! Lisette,
Que tu flattes mes sens ! Que ma joie est parfaite !
Ce n'est point l'intérêt qui m'anime aujourd'hui ;
140 Un dieu beaucoup plus fort et plus puissant que lui,
L'Amour, parle en mon cœur : la charmante Isabelle
Est de tous mes désirs une cause plus belle,
Et pour le testament me fait faire des vœux...

LISETTE.

L'Amour et l'intérêt seront contents tous deux.
145 Serait-il juste aussi qu'un si bel héritage
De cent cohéritiers devînt le sot partage ?
Verrais-je d'un œil sec déchirer par lambeaux,
Par tant de campagnards, de pieds-plats, de nigauds,
Une succession qui doit, par parenthèse,
150 Vous rendre un jour heureux, et nous mettre à notre aise ?
Car vous savez, monsieur...

ÉRASTE.

Va, tranquillise-toi ;
Ce que j'ai dit est dit ; repose-toi sur moi.

LISETTE.

Si votre oncle vous fait le bien qu'il se propose,
Sans trop vanter mes soins, j'en suis un peu la cause :
155 Je lui dis tous les jours qu'il n'a point de neveux
Plus doux, plus complaisants, ni plus respectueux ;
Non par l'espoir du bien que vous pouvez attendre,
Mais par un naturel et délicat et tendre.

CRISPIN.

Que cette fille-là connaît bien votre coeur !
160 Vous ne sauriez, ma foi, trop payer son ardeur.
Je dois, dans peu de temps, contracter avec elle.
Regardez-la, monsieur ; elle est et jeune et belle :
N'allez pas en user comme de l'autre, non !

LISETTE.

Monsieur Géronte vient, il faut changer de ton.
165 Je n'ai point eu le temps d'aller chez les notaires.
Toi, qui m'as trop longtemps parlé de tes affaires,
Va vite, cours, dis-leur qu'ils soient prêts au besoin.
L'un s'appelle Gaspard, et demeure à ce coin ;
Et l'autre un peu plus bas, et se nomme Scrupule.

CRISPIN.

170 Voilà pour un notaire un nom bien ridicule.

SCÈNE III.

Géronte, Éraste, Lisette, un Laquais.

GÉRONTE.

Ah ! Bonjour, mon neveu.

ÉRASTE.

Je suis, en vérité,
Charmé de vous revoir en meilleure santé.
Le Laquais apporte une chaise.
De grâce, asseyez-vous. Ôte donc cette chaise ;
175 Mon oncle en ce fauteuil sera plus à son aise.
Le Laquais ôte la chaise, apporte un fauteuil, et sort.

SCÈNE IV.
Géronte, Éraste, Lisette.

GÉRONTE.

J'ai, cette nuit, été secoué comme il faut,
Et je viens d'essuyer un dangereux assaut :
Un pareil, à coup sûr, emporterait la place.

ÉRASTE.

180 Vous voilà beaucoup mieux ; et le ciel, par sa grâce,
Pour vos jours en péril nous permet d'espérer.
Il faut présentement songer à réparer
Les désordres qu'a pu causer la maladie,
Vous faire désormais un régime de vie,
185 Prendre de bons bouillons, de sûrs confortatifs,
Nettoyer l'estomac par de bons purgatifs,
Enfin ne vous laisser manquer de nulles choses.

Confortatif : terme improbable qui
signifierait « apporter du confort ».

GÉRONTE.

Oui, j'aimerais assez ce que tu me proposes ;
Mais il faut tant d'argent pour se faire soigner,
190 Que, puisqu'il faut mourir, autant vaut l'épargner.
Ces porteurs de seringue ont pris des airs si rogues !...
Ce n'est qu'au poids de l'or qu'on achète leurs drogues.
Qui pourrait s'en passer et mourir tout d'un coup,
De son vivant, sans doute, épargnerait beaucoup.

ÉRASTE.

195 Oui, vous avez raison ; c'est une tyrannie :
Mais je ferai les frais de votre maladie.
La santé dans le monde étant le premier bien,
Un homme de bon sens n'y doit ménager rien.
De vos maux négligés vous guérirez sans doute.
200 Tâchons à réparer vos forces, quoi qu'il coûte.

GÉRONTE.

C'est tout argent perdu dans cette occasion ;
La maison ne vaut pas la réparation.
Je veux, mon cher neveu, mettre ordre à mes affaires.

À Lisette.

As-tu dit qu'on allât me chercher deux notaires ?

LISETTE.

205 Oui, monsieur, et dans peu vous les verrez ici.

GÉRONTE.

Et dans peu vous saurez mes sentiments aussi ;
Je veux, en bon parent, vous les faire connaître.

ÉRASTE.

Je me doute à peu près de ce que ce peut être.

GÉRONTE.

J'ai des collatéraux...

LISETTE.

Oui vraiment, et beaucoup.

GÉRONTE.

210 Qui, d'un regard avide, et d'une dent de loup,
Dans le fond de leur coeur dévorent par avance
Une succession qui fait leur espérance.

ÉRASTE.

Ne me confondez pas, mon oncle, s'il vous plaît,
Avec de tels parents.

GÉRONTE.

Je sais ce qu'il en est.

ÉRASTE.

215 Votre santé me touche, et me plaît davantage
Que tout l'or qui pourrait me tomber en partage.

GÉRONTE.

J'en suis persuadé. Je voudrais me venger
D'un vain tas d'héritiers, et les faire enrager ;
Choisir une personne honnête et qui me plaise,
220 Pour lui laisser mon bien et la mettre à son aise.

ÉRASTE.

Vous devez là-dessus suivre votre désir.

LISETTE.

Non, je ne comprends pas de plus charmant plaisir
Que de voir d'héritiers une troupe affligée,
Le maintien interdit, et la mine allongée,
225 Lire un long testament où, pâles, étonnés,
On leur laisse un bonsoir avec un pied de nez.
Pour voir au naturel leur tristesse profonde,
Je reviendrais, je crois, exprès de l'autre monde.

GÉRONTE.

230 Quoique déjà je sois atteint et convaincu,
Par les maux que je sens, d'avoir longtemps vécu ;
Quoiqu'un sable brûlant cause ma néphrétique,
Que j'endure les maux d'une âcre sciatique,
Qui, malgré le bâton que je porte en tout lieu,
Fait souvent qu'en marchant je dissimule un peu ;

235 Je suis plus vigoureux que l'on ne s'imagine,
Et je vois bien des gens se tromper à ma mine.

LISETTE.

Il est de certains jours de barbe, où, sur ma foi,
Vous ne paraissez pas plus malade que moi.

GÉRONTE.

Est-il vrai ?

LISETTE.

Dans vos yeux un certain éclat brille.

GÉRONTE.

240 J'ai toujours reconnu du bon dans cette fille.
Je veux pourtant songer à mettre ordre à mon bien,
Avant qu'un prompt trépas m'en ôte le moyen.
Tu connais et tu vois parfois madame Argante ?

ÉRASTE.

Oui : dans ses procédés elle est toute charmante.

GÉRONTE.

245 Et sa fille Isabelle, euh, la connais-tu ?

ÉRASTE.

C'est une fille sage, et qui charme d'abord.

Fort.

GÉRONTE.

Tu conviens que le ciel a versé dans son âme
Les qualités qu'on doit chercher en une femme ?

ÉRASTE.

250 Je ne vois point d'objet plus digne d'aucuns vœux,
Ni de fille plus propre à rendre un homme heureux.

GÉRONTE.

Je m'en vais l'épouser.

ÉRASTE.

Vous, mon oncle ?

GÉRONTE.

Moi-même.

ÉRASTE.

J'en ai, je vous l'avoue, une allégresse extrême.

LISETTE.

Miséricorde ! Hélas ! Ah ciel ! Assiste-nous.
De quelle malheureuse allez-vous être époux ?

GÉRONTE.

255 D'Isabelle, en ce jour ; et, par ce mariage,
Je lui donne, à ma mort, tout mon bien en partage.

ÉRASTE.

Vous ne pouvez mieux faire, et j'en suis très content :
Je voudrais, comme vous, en pouvoir faire autant.

LISETTE.

260 Quoi ! Vous, vieux et cassé, fiévreux, épileptique,
Paralytique, étique, asthmatique, hydropique,
Vous voulez de l'hymen allumer le flambeau,
Et ne faire qu'un saut de la noce au tombeau !

GÉRONTE.

Je sais ce qu'il me faut : apprenez, je vous prie,
Que même ma santé veut que je me marie.
265 Je prends une compagne, et de qui tous les jours
Je pourrai, dans mes maux, tirer de grands secours.
Que me sert-il d'avoir une avide cohorte
D'héritiers, qui toujours veille et dort à ma porte ;
De gens qui, furetant les clefs du coffre-fort,
270 Me détendront mon lit peut-être avant ma mort ?
Une femme, au contraire, à son devoir fidèle,
Par des soins conjugaux me marquera son zèle ;
Et de son chaste amour recueillant tout le fruit,
Je me verrai mourir en repos et sans bruit.

Détendre : Détacher une chose tendue. Les sergents commençaient à détendre le lit, la tapisserie, quand le maître arriva et paya. On a détendu les voiles. [T]

ÉRASTE.

275 Mon oncle parle juste, et ne saurait mieux faire
Que de se ménager un secours nécessaire.
Une femme économe et pleine de raison,
Prendra seule le soin de toute la maison.

GÉRONTE, l'embrassant.

280 Ah ! Le joli garçon ! Aurais-je dû m'attendre
Qu'il eût pris cette affaire ainsi qu'on lui voit prendre ?

ÉRASTE.

Votre bien seul m'est cher.

GÉRONTE.

Va, tu n'y perdras rien ;
Quoi qu'il puisse- arriver, je te ferai du bien,
Et tu ne seras pas frustré de ton attente.

SCÈNE V.
Géronte, Éraste, Lisette, un Laquais.

GÉRONTE.
Mais quelqu'un vient ici.

UN LAQUAIS. Monsieur, madame Argante
285 Et sa fille sont là.

ÉRASTE. Je vais les amener.

Il sort.

SCÈNE VI.
Géronte, Lisette, le Laquais.

GÉRONTE.
Mon chapeau, ma perruque.

LISETTE. On va vous les donner.
Les voilà.

GÉRONTE. Ne va pas leur parler, je te prie,
Ni de mon lavement, ni de ma léthargie.

LISETTE.
290 Elles ont toutes deux bon nez ; dans un moment
Elles le sentiront de reste assurément.

SCÈNE VII.

Mme Argante, Isabelle, Géronte, Éraste, Lisette, le Laquais.

MADAME ARGANTE.

Nous avons, ce matin, appris de vos nouvelles,
Qui nous ont mis pour vous en des peines mortelles.
Vous avez, ce dit-on, très mal passé la nuit.

GÉRONTE.

295 Ce sont mes héritiers qui font courir ce bruit ;
Ils me voudraient déjà voir dans la sépulture :
Je ne me suis jamais mieux porté, je vous jure :

ÉRASTE.

Mon oncle a le visage, ou du moins peu s'en faut,
D'un galant de trente ans.

LISETTE, à part.

Oui, qui mourra bientôt.

GÉRONTE.

300 Je serais bien malade, et plus qu'à l'agonie,
Si des yeux aussi beaux ne me rendaient la vie.

MADAME ARGANTE.

Ma fille, en ce moment vous voyez devant vous
Celui que je vous ai destiné pour époux.

GÉRONTE.

305 Oui, madame, c'est vous (pour le moins je m'en flatte)
Qui guérirez mes maux mieux qu'un autre Hippocrate.
Vous êtes pour mon cœur comme un julep futur,
Qui doit le nettoyer de ce qu'il a d'impur :
Mon hymen avec vous est un sùr émétique ;
Et je vous prends enfin pour mon dernier topique.

ISABELLE.

310 Je ne sais pas, monsieur, pour quoi vous me prenez ;
Mais ce choix m'interdit, et vous me surprenez.

MADAME ARGANTE.

Monsieur, vous épousant, vous fait un avantage
Qui doit faire oublier et ses maux et son âge ;
Et vous n'aurez pas lieu de vous en repentir.

ISABELLE.

315 Madame, le devoir m'y fera consentir ;
Mais peut-être monsieur, par cette loi sévère,
Ne trouvera-t-il pas en moi ce qu'il espère.

Julep : Terme de Pharmacie. C'est une potion douce et agréable qu'on donne aux malades, composée d'eaux distillées ou de légères décoctions, qu'on cuit avec une once de sucre sur 7. ou 8. onces de liqueur, ou de sucs clarifiés. On en donne quelquefois pour la boisson ordinaire en certaines maladies. Il sert à préparer les humeurs péccantes, ou pour rétablir les forces du cœur abattues, ou pour provoquer le sommeil. [F]

Topique : se dit aussi en médecine, des emplâtres, cataplasmes et autres remèdes extérieurs qui s'appliquent sur la partie affligée et douloureuse. La goutte ne se guérit point par des remèdes topiques, il faut aller à la source du mal. Les topiques soulagent pour un temps la douleur. [F]

Émétique : est un remède qui purge avec violence par haut et par bas, fait de la poudre et du beurre d'antimoine préparé, dont on a séparé les sels corrosifs par plusieurs lotions. Le vin émétique s'est mis en réputation. La poudre émétique se nomme aussi Algarot, du nom de son auteur. [F]

Je sais ce que je suis, et le peu que je vaux,
Pour être, comme il dit, un remède à ses maux ;
Il se trompe bien fort, s'il prétend, sur ma mine,
320 Devoir trouver en moi toute la médecine :
Je connais bien mes yeux ; ils ne feront jamais
Une si belle cure et de si grands effets.

ÉRASTE.

Au pouvoir de ces yeux je rends plus de justice.

GÉRONTE.

325 Au feu que je ressens si l'amour est propice,
Avant qu'il soit neuf mois, sans trop me signaler,
Tous mes collatéraux auront à qui parler :
Dans le monde on saura, dans peu, de mes nouvelles.

LISETTE, à part.

Ah ! Par ma foi, je crois qu'il en fera de belles.

Haut.

330 Si le diable vous tente et vous veut marier,
Qu'il cherche un autre objet pour vous apparier.
Je m'en rapporte à vous : madame est vive et belle ;
Il lui faut un époux qui soit aussi vif qu'elle,
Bien fait, et de bon air, qui n'ait pas vingt-cinq ans ;
Vous, vous êtes majeur, et depuis très longtemps.
335 À votre âge, doit-on parler de mariages ?
Employez le notaire à de meilleurs usages :
C'est un bon testament, un testament, morbleu,
Bien fait, bien cimenté, qui doit vous tenir lieu
De tendresse, d'amour, de désir, de ménage,
340 De femme, de contrats, d'enfants, de mariage.
J'ai parlé, je me tais.

GÉRONTE.

Vraiment, c'est fort bien fait.
Qui vous a donc si bien affilé le caquet ?

| Affilé : Couteau mal affilé. Lame bien
| affilée. [L]

LISETTE.

La raison.

GÉRONTE, à madame Argante et à Isabelle.

De ses airs ne soyez point blessées :
Elle me dit parfois librement ses pensées ;
345 Je le souffre en faveur de quelques bons talents,

LISETTE.

Je ne sais ce que c'est que de flatter les gens.

ÉRASTE.

Vous avez très grand tort de parler de la sorte ;
Je voudrais me porter comme monsieur se porte.
Il veut se marier ; et n'a-t-il pas raison
350 D'avoir un héritier, s'il peut, de sa façon ?

Quoi ! Refusera-t-il une aimable personne
Que son heureux destin lui réserve et lui donne ?
Ah ! Le ciel m'est témoin si je voudrais jamais
De sort plus glorieux pour combler mes souhaits !

ISABELLE.

355 Vous me conseillez donc de conclure l'affaire ?

ÉRASTE.

Je crois qu'en vérité vous ne sauriez mieux faire.

ISABELLE.

Vos conseils amoureux et vos rares avis,
Puisque vous le voulez, monsieur, seront suivis.

MADAME ARGANTE.

Ma fille sait toujours obéir quand j'ordonne.

ÉRASTE.

360 Oui, je vous soutiens, moi, qu'une jeune personne,
Malgré sa répugnance et l'orgueil de ses sens,
Doit suivre aveuglément le choix de ses parents ;
Et mon oncle, après tout, n'a pas un si grand âge,
À devoir renoncer encore au mariage ;
365 Et soixante et huit ans, est-ce un si grand déclin,
Pour...

GÉRONTE.

Je ne les aurai qu'à la Saint-Jean prochain.

LISETTE.

Il a souffert le choc de deux apoplexies,
Qui ne sont, par bonheur, que deux paralysies ;
Et tous les médecins qui connaissent ses maux
370 Ont juré Galien, qu'à son retour des eaux,
Il n'aurait sûrement ni goutte sciatique,
Ni gravelle, ni point, ni toux, ni néphrétique.

GÉRONTE.

Ils m'ont même assuré que, dans fort peu de temps,
Je pourrais de mon chef avoir quelques enfants.

LISETTE.

375 Je ne suis médecin non plus qu'apothicaire,
Et je jurerais, moi, cependant du contraire.

GÉRONTE, bas, à Lisette.

Lisette, le remède agit à certain point...

LISETTE.

Et dussiez-vous crever, ne le témoignez point.

Galien : C'est le nom d'un Médecin célèbre, et non pas d'un Empereur. Galien était de Pergame en Asie ; et florissait sous Trajan et sous Hadrien. Il était fils du plus habile Architecte de la ville. Il étudia la Médecine sous Satyron et Pélops, tous deux très habiles médecins. Il se fit connaître à Athènes, puis à Alexandrie, et enfin à Rome, où il écrivit beaucoup. On dit qu'il composa deux cents volumes. Il mourut l'an 140. de J.C. âgé de 70 ans.

Chef : De son chef, de son propre mouvement, de son autorité privée.
[L]

ÉRASTE.

Mon oncle, qu'avez-vous ? Vous changez de visage.

GÉRONTE.

380 Mon neveu, je n'y puis résister davantage.
Ah ! Ah !... Madame, il faut que je vous dise adieu ;
Certain devoir pressant m'appelle en certain lieu.

MADAME ARGANTE.

De peur d'incommoder, nous vous cédon la place.

GÉRONTE.

385 Éraste, conduis-les. Excusez-moi, de grâce,
Si je ne puis rester plus longtemps avec vous.

Il s'en va avec son laquais.

SCÈNE VIII.

Mme Argante, Isabelle, Éraste, Lisette.

LISETTE, à Isabelle.

Madame, vous voyez le pouvoir de vos coups :
Un seul de vos regards, d'un mouvement facile,
Agite plus d'humeurs, détache plus de bile,
Opère plus en lui, dès la première fois,
390 Que les médicaments qu'il prend depuis six mois.
Ô pouvoir de l'amour !

MADAME ARGANTE.

Adieu, je me retire.

GÉRONTE.

Madame, accordez-moi l'honneur de vous conduire.

SCÈNE IX.

LISETTE, seule.

Moi, je vais là-dedans vaquer à mon emploi ;
Le bon homme m'attend, et ne fait rien sans moi.
395 Pour le premier début d'une noce conclue,
Voilà, je vous l'avoue, une belle entrevue !



ACTE II

SCÈNE I.

Mme Argante, Isabelle, Éraste.

MADAME ARGANTE.

C'est trop nous retenir, laissez-nous donc partir.

ÉRASTE.

Je ne puis vous quitter ni vous laisser sortir
Que vous ne me flattiez d'un rayon d'espérance.

MADAME ARGANTE.

400 Je voudrais vous pouvoir donner la préférence.

ÉRASTE.

Quoi ! Vous aurez, madame, assez de cruauté
Pour conclure à mes yeux cet hymen projeté,
Après m'avoir promis la charmante Isabelle ?
Pourrai-je, sans mourir, me voir séparé d'elle ?

MADAME ARGANTE.

405 Quand je vous la promis, vous me fîtes serment
Que votre oncle, en faveur de cet engagement,
Vous ferait de ses biens donation entière.
En épousant ma fille, il offre de le faire :
Ai-je tort ?

ÉRASTE, à Isabelle.

Vous, madame, y consentiriez-vous ?

ISABELLE.

410 Assurément, monsieur, il sera mon époux. .
Et ne venez-vous pas de me dire vous-même
Qu'une fille, malgré la répugnance extrême
Qu'elle trouvait à prendre un parti présenté,
Devait de ses parents suivre la volonté ?

ÉRASTE.

415 Et ne voyez-vous pas que, par cet artifice,

Pour rompre ses projets, je flattais son caprice ?
Il est certains esprits qu'il faut prendre de biais,
Et que, heurtant de front, vous ne gagnez jamais.

À Madame Argante.

420 Mon oncle est ainsi fait. L'intérêt peut-il faire
Que vous sacrifiiez une fille si chère ?

MADAME ARGANTE.

Mais le bien qu'il lui fait...

ÉRASTE.

425 De rompre cet hymen ; et je vous promets, moi,
De tourner aujourd'hui son esprit de manière
Que les choses iront ainsi que je l'espère,
Et qu'il fera pour moi quelque heureux testament.

MADAME ARGANTE.

430 S'il le fait, ma fille est à vous absolument.
Je vais d'un mot d'écrit lui mander que son âge,
Que sa frêle santé répugne au mariage ;
Que je serais bientôt cause de son trépas ;
Que l'affaire est rompue, et qu'il n'y pense pas.

ISABELLE.

Je me fais d'obéir une joie infinie.

ÉRASTE.

Que mon sort est heureux ! Qu'il est digne d'envie !
Mais Lisette s'avance, et j'entends quelque bruit.

SCÈNE II.

Lisette, Mme Argante, Isabelle, Éraste.

ÉRASTE, à Lisette.

Comment mon oncle est-il ?

LISETTE.

Le voilà qui me suit.

MADAME ARGANTE, à Eraste.

435 Je vous laisse avec lui ; pour moi, je me retire.
Mais, avant de partir, je vais là-bas écrire.
Vous, de votre côté, secondez mon ardeur.

ÉRASTE.

Le prix que j'en attends vous répond de mon coeur.

SCÈNE III.
Éraste, Lisette.

LISETTE.

440 Eh bien ! Vous souffrirez que votre oncle, à son âge,
Fasse, devant vos yeux, un si sot mariage ;
Qu'il vous frustre d'un bien que vous devez avoir !

ÉRASTE.

Hélas ! Ma pauvre enfant, j'en suis au désespoir.
Mais l'affaire n'est pas encore consommée,
Et son feu pourrait bien s'en aller en fumée.
445 La mère, en ma faveur, change de volonté,
Et va, d'un mot d'écrit entre nous concerté,
Remercier mon oncle, et lui faire comprendre
Qu'il est un peu trop vieux pour en faire son gendre.

LISETTE.

Je veux dans le complot entrer conjointement.
450 Et que deviendrait donc enfin le testament
Sur lequel nous fondons toutes nos espérances,
Et qui doit cimenter un jour nos alliances,
Et faire le bonheur d'Éraste et de Crispin ?
Il faut, par notre esprit, faire notre destin,
455 Et rompre absolument l'hymen qu'il prétend faire.
J'en ai fait dire un mot à son apothicaire ;
C'est un petit mutin, qui doit venir tantôt,
Et qui lui lavera la tête comme il faut.
Je ne veux pas rester dans une nonchalance
460 Qu'il faut laisser aux sots. Mais Géronte s'avance.

SCÈNE IV.

Géronte, Éraste, Lisette, le Laquais.

GÉRONTE.

Ma colique m'a pris assez mal à propos ;
Je n'ai senti jamais à la fois tant de maux.
N'ont-elles point été justement irritées
De ce que je les ai si brusquement quittées ?

ÉRASTE.

465 On sait que d'un malade on doit excuser tout.

LISETTE.

Monsieur a fait pour vous les honneurs jusqu'au bout :
Je dirai cependant qu'en entrant en matière,
Vous n'avez pas là fait un beau préliminaire.

ÉRASTE.

470 Mon oncle fera mieux une seconde fois :
Suffit qu'en épousant il ait fait un bon choix.

GÉRONTE.

Il est vrai. Cependant j'ai quelque répugnance
De songer, à mon âge, à faire une alliance :
Mais, puisque j'ai promis...

LISETTE.

475 Ne vous contraignez point ;
On n'est pas aujourd'hui scrupuleux sur ce point.
Monsieur acquittera la parole donnée.

GÉRONTE.

Le sort en est jeté, suivons ma destinée.
Je voudrais inventer quelque petit cadeau
Qui coûtât peu d'argent, et qui parût nouveau.

ÉRASTE.

480 Reposez-vous sur moi des soins de cette fête,
Des habits, du repas qu'il faut que l'on apprête :
J'ordonne sur ce point bien mieux qu'un médecin.

GÉRONTE.

Ne va pas m'embarquer dans un si grand festin.

LISETTE.

485 Il faut que l'abondance, avec soin répandue,
Puisse nous racquitter de votre triste vue :
Il faut entendre aussi ronfler les violons ;
Et je veux avec vous danser les cotillons.

Cotillon : Sorte de branle, où la danse est fréquemment interrompue par de petites actions partielles et ridicules, comme de ramasser un chapeau par terre avec les dents sans y mettre les mains, d'allumer un papier attaché au dos de quelqu'un qui remue sans cesse pour qu'on ne l'allume pas, etc. Le cotillon ne se danse qu'à la fin des bals. [L]

Racquitter : Se dédommager de quelque perte. [L]

GÉRONTE.

Je valais, dans mon temps, mon prix tout comme un autre.

LISETTE, à part.

Cela fait que bien peu vous valez dans le nôtre.

SCÈNE V.

**Un Laquais de Madame Argante, Gêronte, Éraсте,
Lisette, le Laquais de Gêronte.**

LE LAQUAIS de Madame Argante.

490 Ma maîtresse, qui sort dans ce moment d'ici,
M'a dit de vous donner le billet que voici.

GÉRONTE, prenant le billet.

Pour ma santé, sans doute, elles sont inquiètes.
Lisons. Va me chercher, Lisette, mes lunettes.

LISETTE.

Cela vaut-il le soin de vous tant préparer ?
Donnez-moi le billet, je vais le déchiffrer.

Elle lit.

Depuis notre entrevue, monsieur, j'ai fait réflexion sur le mariage proposé, et je trouve qu'il ne convient ni à l'un ni à l'autre ; ainsi vous trouverez bon, s'il vous plaît, qu'en vous rendant votre parole, je retire la mienne, et que je sois votre très humble et très obéissante servante,

ARGANTE.

495 Et plus bas,

ISABELLE.

Vous pouvez maintenant, sans que l'on vous punisse,
Vous retirer chez vous, et quitter le service ;
Voilà votre congé bien signé.

GÉRONTE.

Que dis-tu de cela ? Mon neveu,

ÉRASTE.

500 Mais, sans vous arrêter à cet écrit frivole,
Il faut les obliger à tenir leur parole. Je m'en étonne peu.

GÉRONTE.

Je me garderai bien de suivre ton avis,
Et d'un plaisir soudain tous mes sens sont ravis.
Je ne sais pas comment, ennemi de moi-même,
Je me précipitais dans ce péril extrême :
505 Un sort à cet hymen m'entraînait malgré moi,
Et point du tout l'amour.

LISETTE.

Sans jurer, je le crois.
Que diantre voulez-vous que l'amour aille faire
Dans un corps moribond, à ses feux si contraire ?
Ira-t-il se loger avec des fluxions,
510 Des catarrhes, des toux, et des obstructions ?

GÉRONTE, en laquais de madame Argante.

Attends un peu là-bas, et que rien ne te presse ;
Je vais faire, à l'instant, réponse à ta maîtresse.

Le laquais de Madame Argante sort.

SCÈNE VI.

Géronte, Éraste, Lisette, le Laquais de Géronte.

GÉRONTE.

Voyez comme je prends promptement mon parti !
De l'hymen tout d'un coup me voilà départi.

LISETTE.

515 Il faut chanter, monsieur, votre nom par la ville.
Voilà ce qui s'appelle une action virile.

ÉRASTE.

C'était témérité, dans l'âge où vous voilà,
Malsain, fiévreux, goutteux, et pis que tout cela,
De prendre femme, et faire, en un jour si célèbre,
520 Du flambeau de l'hymen une torche funèbre.

GÉRONTE.

Mais tu louais tantôt mon dessein et mes feux.

ÉRASTE.

Tantôt vous faisiez bien, et maintenant bien mieux.

GÉRONTE.

Puisque je suis tranquille, et qu'un conseil plus sage
Me guérit des vapeurs d'amour, de mariage,
525 Je veux mettre ordre au bien que j'ai reçu du ciel,

Et faire en ta faveur un legs universel
Par un bon testament.

ÉRASTE.

Ah, monsieur ! Je vous prie,
Épargnez cette idée à mon âme attendrie :
Je ne puis, sans soupir, vous ouïr prononcer
530 Le mot de testament ; il semble m'annoncer,
Avant qu'il soit longtemps, le sort qui doit le suivre,
Et le malheur auquel je ne pourrai survivre :
Je frémis, quand je pense à ce moment cruel.

GÉRONTE.

Tant mieux ; c'est un effet de ton bon naturel.
535 Je veux donc te nommer mon légataire unique.
J'ai deux parents encor pour qui le sang s'explique :
L'un est fils de mon frère, et tu sais bien son nom,
Gentilhomme normand, assez gueux, ce dit-on ;
Et l'autre est une veuve avec peu de richesse,
540 La fille de ma soeur, par conséquent ma nièce,
Qui jadis dans le Maine épousa, quoique vieux,
Certain baron qui n'eut pour bien que ses aïeux.
Je veux donc, en faveur de l'amitié sincère
Qu'autrefois je portais à leur père, à leur mère,
545 Leur laisser à chacun vingt mille écus comptant,

Cette leçon est conforme à toutes les
anciennes éditions que j'ai consultées.
Plusieurs autres éditions modernes
offrent la variante suivante : L'un est
fils de ma soeur... La comédie du
Légataire est une de celles dont le texte
original a éprouvé le plus d'altérations.
J'ai rétabli ce texte dans son exactitude
primitive, sans mentionner les
variantes des différents éditeurs. (G. A.
C.)

LISETTE.

Vingt mille écus ! Le legs serait exorbitant.
Un neveu bas-normand, une nièce du Maine,
Pour acheter chez eux des procès par douzaine,
Jouiront, pour plaider, d'un bien comme cela !
550 Fi ! C'est trop des trois quarts pour ces deux cancre-là.

GÉRONTE.

Je ne les vis jamais ; ce que je puis vous dire,
C'est qu'ils se sont tous deux avisés de m'écrire
Qu'ils voulaient à Paris venir dans peu de temps,
Pour me voir, m'embrasser, et retourner contents.
555 Je crois que tu n'es pas fâché que je leur laisse
De quoi vivre à leur aise, et soutenir noblesse.

ÉRASTE.

N'êtes-vous pas, monsieur, maître de votre bien ?
Tout ce que vous ferez, je le trouverai bien.

LISETTE.

Et moi, je trouve mal cette dernière clause ;
560 Et de tout mon pouvoir à ce legs je m'oppose.
Mais vous ne songez pas que le laquais attend.

GÉRONTE.

Je vais l'expédier, et reviens à l'instant.

LISETTE.

Avez-vous oublié qu'une paralysie
S'est de votre bras droit depuis un mois saisie,
565 Et que vous ne sauriez écrire ni signer ?

GÉRONTE.

Il est vrai : mon neveu viendra m'accompagner ;
Et je vais lui dicter une lettre d'un style
Qui de madame Argante émouvra la bile ;
J'en suis bien assuré. Viens, Éraсте ; suis-moi.

ÉRASTE.

570 Vous obéir, monsieur, est ma suprême loi.

SCÈNE VII.

LISETTE, seule.

Nos affaires vont prendre une face nouvelle,
Et la fortune enfin nous rit et nous appelle.

SCÈNE VIII.

Crispin, Lisette.

LISETTE.

Ah ! Te voilà, Crispin ! Et d'où diantre viens-tu ?

CRISPIN.

Ma foi, pour te servir j'ai diablement couru ;
575 Ces notaires sont gens d'approche difficile.
L'un n'était pas chez lui, l'autre était par la ville.
Je les ai déterrés où l'on m'avait instruit,
Dans un jardin, à table, en un petit réduit,
Avec dames qui m'ont paru de bonne mine.
580 Je crois qu'ils passaient là quelque acte à la sourdine.
Mais dans une heure au plus ils seront ici.

Sourdine : Façon de parler adverbiale et figurée. Avec peu de bruit, secrètement. [Ac]

LISETTE.

Sais-tu pourquoi Géronte ici les mandait ?

Bon.

CRISPIN.

Non.

LISETTE.

Pour faire son contrat de mariage.

Il manque une syllabe à ce vers, parce que, dans l'édition originale, on a imprimé émouvra pour rendre le vers complet. L'édition de 1731, comme toutes celles qui l'ont suivie, porte échauffera, qui remplit la mesure, sans exprimer tout à fait la même idée. Régnard se montre assez souvent indépendant des règles grammaticales pour que j'aie cru devoir laisser incorrect, dans le texte, ce mot qui appartient à l'auteur. (G. A. C.)

CRISPIN.

Oh, diable !
À son âge, il voudrait nous faire un tour semblable !

LISETTE.

585 Pour Isabelle, un trait décoché par l'Amour
Avait, ma foi, percé son pauvre coeur à jour ;
Et, frustrant des neveux l'espérance uniforme,
Lui-même il voulait faire un héritier en forme :
Mais le ciel, par bonheur, en ordonne autrement ;
590 Il pense maintenant à faire un testament
Où ton maître sera nommé son légataire.

CRISPIN.

Pour lui, comme pour nous, il ne pouvait mieux faire.
La nouvelle est trop bonne ; il faut qu'en sa faveur
Je t'embrasse et rembrasse, et, ma foi, de bon coeur ;
595 Et qu'un épanchement de joie et de tendresse,
En te congratulant... L'amour qui m'intéresse...
La nouvelle est charmante, et vaut seule un trésor.
Il faut, ma chère enfant, que je t'embrasse encor.

LISETTE.

Dans tes emportements sois sage et plus modeste.

CRISPIN.

600 Excuse si la joie emporte un peu le geste.

LISETTE.

Mais, comme en ce bas monde il n'est nuls biens parfaits,
Et que tout ne va pas au gré de nos souhaits,
Il met au testament une fâcheuse clause.

CRISPIN.

Hé, dis-moi, mon enfant, quelle est-elle ?

LISETTE.

Il dispose
605 De son argent comptant quarante mille écus
Pour deux parents lointains, et qu'il n'a jamais vus.

CRISPIN.

Quarante mille écus d'argent sec et liquide !
De la succession voilà le plus solide.
C'est de l'argent comptant dont je fais plus de cas.
610 Vous en aurez menti, cela ne sera pas,
C'est moi qui vous le dis, mon cher monsieur Géronte ;
Vous avez fait sans moi trop vite votre compte.
Et qui sont ces parents ?

LISETTE.

L'un est un Bas-Normand
Gentilhomme, natif d'entre Falaise et Caen :
615 L'autre est une baronne et veuve sans douaire,
Qui dans le Maine fait sa demeure ordinaire,
Plaideuse s'il en fut, comme on m'a dit souvent,
Qui, de vingt-cinq procès, en perd trente par an.

CRISPIN.

C'est tirer du métier toute la quintessence.
620 Puisque pour les procès elle a si bonne chance,
Il faut lui faire perdre encore celui-ci.

LISETTE.

L'un et l'autre bientôt arriveront ici.
Il faut, mon cher Crispin, tirer de ta cervelle,
Comme d'un arsenal, quelque ruse nouvelle
625 Qui déporte Géronte à leur faire ce legs.

CRISPIN.

A-t-il vu quelquefois ces deux parents ?

LISETTE.

Il a su seulement, par une lettre écrite,
Qu'ils viendraient à Paris pour lui rendre visite.

Jamais.

CRISPIN.

Mon visage chez vous n'est-il point trop connu ?

LISETTE.

630 Géronte, tu le sais, ne t'a presque point vu :
Et, pour te dire vrai, je suis persuadée
Qu'il n'a de ta figure encore nulle idée.

CRISPIN.

Bon. Mon maître sait-il ce dangereux projet,
L'intention de l'oncle, et le tort qu'on lui fait ?

LISETTE.

635 Il ne le sait que trop : dans son coeur il enrage,
Et voudrait que quelqu'un détournât cet orage.

CRISPIN.

Je serai ce quelqu'un, je te le promets bien.
De la succession les parents n'auront rien ;
Et je veux que Géronte à tel point les hâisse,
640 Qu'ils soient déshérités ; de plus, qu'il les maudisse,
Eux et leurs descendants à perpétuité,
Et tous les rejetons de leur postérité.

LISETTE.

Quoi ! Tu pourrais, Crispin...

CRISPIN.

645 Le prix qui m'est promis me rendra tout facile ;
Car je dois t'épouser, si...
Va, demeure tranquille ;

LISETTE.

D'accord... mais enfin...

CRISPIN.

Comment donc !

LISETTE.

Tu m'as l'air d'être un peu libertin.

CRISPIN.

Ne nous reprochons rien.

LISETTE.

On sait de tes fredaines.

CRISPIN.

Nous sommes but à but, ne sais-je point des tiennes ?

| But à but : locut. adv. Sans avantage
de part et d'autre. [L]

LISETTE.

Tu dois de tous côtés, et tu devras longtemps.

CRISPIN.

650 J'ai cela de commun avec d'honnêtes gens.
Mais enfin sur ce point à tort tu t'inquiètes ;
Le testament de l'oncle acquittera mes dettes ;
Et tel n'y pense pas qui doit payer pour moi.
Mais on vient.

LISETTE.

655 C'est Géronte. Adieu ; sauve-toi.
Va m'attendre là-bas : dans peu j'irai t'instruire
De ce que pour ton rôle il faudra faire et dire.

CRISPIN.

Va, va, je sais déjà tout mon rôle par coeur ;
Les gens d'esprit n'ont point besoin de précepteur.

SCÈNE IX.
Géronte, Éraste, Lisette.

GÉRONTE, tenant une lettre.

660 Je parle en cet écrit comme il faut à la mère :
Je voudrais que quelqu'un me contât la manière
Dont elle recevra mon petit compliment ;
Je crois qu'elle sera surprise assurément.

ÉRASTE.

665 Si vous voulez, monsieur, me charger de la lettre,
Moi-même entre ses mains je promets de la mettre,
Et de vous rapporter ce qu'elle m'aura dit,
Et ce qu'elle aura fait en lisant votre écrit.

GÉRONTE.

Cela sera-t-il bien que toi-même on te voie ?

ÉRASTE.

Vous ne sauriez, monsieur, me donner plus de joie.

GÉRONTE.

670 Dis-leur de bouche encor qu'elles ne pensent pas
À renouer l'hymen dont je fais peu de cas...

ÉRASTE.

De vos intentions je sais tout le mystère.

GÉRONTE.

Que je vais à l'instant te nommer légataire.
Te donner tout mon bien.

ÉRASTE.

675 Elles en crèveront toutes deux de dépit,
Demeurez en repos ; je sais ce qu'il faut dire,
Et de notre entretien je reviens vous instruire.

SCÈNE X.
Géronte, Lisette.

GÉRONTE.

Oui, depuis que j'ai pris ce généreux dessein,
Je me sens de moitié plus léger et plus sain.

LISETTE.

680 Vous avez fait, monsieur, ce que vous deviez faire.
Mais j'aperçois quelqu'un.

SCÈNE XI.
Monsieur Clistorel, Géronte, Lisette.

LISETTE.

Monsieur Clistorel. C'est votre apothicaire,

GÉRONTE, à Clistorel.

Ah ! Dieu vous garde en ces lieux !
Je suis, quand je vous vois, plus vif et plus joyeux.

CLISTOREL, fâché.

Bonjour, monsieur, bonjour.

GÉRONTE.

Vous paraissez fâché. Quoi ! Si je m'y puis connaître,

CLISTOREL.

J'ai raison de l'être.

GÉRONTE.

685 Qui vous a mis si fort la bile en mouvement ?

CLISTOREL.

Qui me l'a mise ?

GÉRONTE.

Oui.

CLISTOREL.

Vos sottises.

GÉRONTE.

Comment ?

CLISTOREL.

Je viens, vraiment, d'apprendre une belle nouvelle,
Qui me réjouit fort.

GÉRONTE.

Eh ! Monsieur, quelle est-elle ?

CLISTOREL.

690 N'avez-vous point de honte, à l'âge où vous voilà,
De faire extravagance égale à celle-là ?

GÉRONTE.

De quoi s'agit-il donc ?

CLISTOREL.

Il vous faudrait encore,
Malgré vos cheveux gris, quelques grains d'hellébore.
On m'a dit par la ville, et c'est un fait certain,
Que de vous marier vous formez le dessein.

Hellébore : Plante médicinale. On dit
proverbialement, qu'un homme a
besoin de deux grains d'hellébore, pour
dire, qu'il est fou ; parce qu'on se
servait autrefois d'hellébore pour guérir
la folie. [F]

LISETTE.

695 Quoi ! Ce n'est que cela ?

CLISTOREL.

Comment donc ! Dans la vie,
Peut-on faire jamais de plus haute folie ?

GÉRONTE.

Et quand cela serait : pourquoi vous récrier,
Vous que depuis un mois on vit remarier ?

CLISTOREL.

700 Vraiment, c'est bien de même ! Avez-vous le courage
Et la mâle vigueur requise en mariage ?
Je vous trouve plaisant ! Et vous avez raison
De faire avecque moi quelque comparaison !
J'ai fait quatorze enfants à ma première femme,
Madame Clistorel (Dieu veuille avoir son âme !)
705 Et, si dans mes travaux la mort ne me surprend,
J'espère à la seconde en faire encore autant.

LISETTE.

Ce sera très bien fait.

CLISTOREL.

Votre corps cacochyme

N'est point fait, croyez-moi, pour ce genre d'escrime.
J'ai lu dans Hippocrate, il n'importe en quel lieu,
710 Un aphorisme sûr ; il n'est point de milieu :
« Tout vieillard qui prend fille alerte et trop fringante,
De son propre couteau sur ses jours il attende. »

Virgo libidinosa senem jugulat.

LISETTE.

Quoi ! Monsieur Clistorel, vous savez du latin !
Vous pourriez, dans un jour, vous faire médecin.

CLISTOREL.

715 Moi ! Le ciel m'en préserve ! Et ce sont tous des ânes,
Ou du moins les trois quarts : ils m'ont fait cent chicanes
Au procès qu'ils nous ont sottement intenté ;
Moi seul j'ai fait bouquer toute la Faculté.
Ils voulaient obliger tous les apothicaires
720 À faire et mettre en place eux-mêmes leurs clystères,
Et que tous nos garçons ne fussent qu'assistants.

Bouquer : Fig. Faire bouquer quelqu'un, lui faire baiser ce qu'il ne veut pas baiser, le forcer à faire ce qui lui déplait. [L]

LISETTE.

Fi donc ! Ces médecins sont de plaisantes gens !

CLISTOREL.

Il m'aurait fait beau voir, avecque des lunettes,
Faire, en jeune apprenti, ces fonctions secrètes !
725 C'était, à soixante ans, nous mettre à l'ABC.
Voyez, pour tout un coros quel affront c'eût été !

ABC : Petit livre contenant l'alphabet et la combinaison des lettres pour apprendre à lire aux enfants. Cet ABC est commode. [L]

Coros : tout un coros, cette expression semble désigner un groupe, une corporation.

GÉRONTE.

Vous avez fort bien fait, dans cette procédure,
D'avoir jusques au bout soutenu la gageure.

CLISTOREL.

730 J'étais bien résolu, plutôt que de plier,
D'y manger ma boutique, et jusqu'à mon mortier.

LISETTE.

Leur dessein, en effet, était bien ridicule.

CLISTOREL.

Je suis, quand je m'y mets, plus têtu qu'une mule.

GÉRONTE.

C'est bien fait. Ces messieurs voulaient vous offenser :
Mais que vous ai-je fait, moi, pour vous courroucer ?

CLISTOREL.

735 Ce que vous m'avez fait ? Vous voulez prendre femme,
Pour crever ; et moi seul j'en aurai tout le blâme.
Prendre une femme, vous ! Allez, vous êtes fou.

GÉRONTE.

Monsieur...

CLISTOREL.

Il vaudrait mieux qu'on vous tordît le cou.

GÉRONTE.

Mais, monsieur...

CLISTOREL.

740 Prenez-moi de bonnes médecines,
Avec de bons sirops et drogues anodines ;
De bon catholicon...

Catholicon : C'est un électuaire le premier des remèdes purgatifs. Il est composé de casse, de séné, de rhubarbe, de tamarins, de polypode, et de plusieurs simples et semences, dont l'un purge la bile, l'autre la pituite, l'autre la mélancolie, etc ce qui l'a fait ainsi nommer, parce qu'il est universel pour purger toutes les humeurs. Il y en a de simple, et de double. On le prend en bol, ou on le mêle dans des médecines et des lavements. [F]

GÉRONTE.

Monsieur...

CLISTOREL.

De bon séné,

De bon sel polychreste extrait et raffiné...

Sel polychreste : se dit d'un sel purgatif. [L]

Séné : Nom de petits arbustes de la famille des légumineuses, qui croissent dans la haute Égypte, l'Arabie et la Syrie. Médicament purgatif qui résulte du mélange, en différentes proportions, des folioles et des gousses, ou follicules de ces arbustes. [L]

GÉRONTE.

Monsieur, un petit mot.

CLISTOREL.

745 De bon tartre émétique,
Quelque bon lavement fort et diurétique :
Voilà ce qu'il vous faut : mais une femme !...

Tartre : est un sel qui s'élève des vins fumeux, et qui forme une croûte grisâtre, qui s'attache au dedans des tonneaux. [T]

GÉRONTE.

Mais...

CLISTOREL.

Ma boutique pour vous est fermée à jamais...
S'il lui fallait...

LISETTE.

Monsieur...

CLISTOREL.

750 Dans un péril extrême,
Le moindre lénitif, ou le moindre apozème,
Une goutte de miel, ou de décoction...
Je le verrais crever comme un vieux mousqueton.
Ô le beau jouvenceau, pour entrer en ménage !

Apozème : Terme de médecine. Décoction ou infusion d'une ou de plusieurs substances végétales, à laquelle on ajoute divers autres médicaments simples ou composés. [L]

Mousqueton : Petit mousquet qui est plus court, mais plus gros de calibre que les mousquets ordinaires. Il a selon Hanzelet, 38. calibres de long, et tire cinq onces de fer, ou sept onces et demie de plomb avec autant de poudre. [F]

LISETTE.

Mais, monsieur Clistorel...

CLISTOREL.

Le beau petit mignon !
Le plaisant mariage !

LISETTE.

Monsieur, écoutez-nous !

CLISTOREL.

755 Non, non, je ne veux plus de commerce avec vous.
Serviteur, serviteur.

SCÈNE XII.

Géronte, Lisette.

LISETTE.

Que le diable t'emporte !
Non, je ne vis jamais animal de la sorte :
À le bien mesurer, il n'est pas, que je crois,
Plus haut que sa seringue, et glapit comme trois.
Ces petits avortons ont tous l'humeur mutine.

GÉRONTE.

760 Il ne reviendra plus ; son départ me chagrine.

LISETTE.

765 Pour un, vous en aurez mille tout à la fois.
Un de mes bons amis, dont il faut faire choix,
Qui s'est fait, depuis peu, passer apothicaire,
M'a promis qu'à bon prix il ferait votre affaire ;
Et qu'il aurait pour vous quelque sirop à part,
Casse, séné, rhubarbe, et le tout de hasard,
Qui fera plus d'effet et de meilleur ouvrage,
Que ce qu'on vous vendait quatre fois davantage.

GÉRONTE.

Fais-le-moi donc venir.

LISETTE.

Je n'y manquerai pas.

GÉRONTE.

770 Allons nous reposer. Lisette, suis mes pas.
Ce monsieur Clistorel m'a tout ému la bile.

LISETTE.

Souvenez-vous toujours, quand vous serez tranquille,
Dans votre testament de me faire du bien.

Casse : Fruit qui vient aux Indes, fait en forme d'un long baston noir, dont la moelle sert à purger et à rafraîchir. (...) C'est un arbre des plus hauts, ayant l'écorce cendrée. Son bois est solide et resserré. Le dedans est noir comme ébène, mais ce qui est vers l'écorce est jaunâtre. Il a des racines fort grandes comme le noyer, et des feuilles comme le carrouge. (...) Les Médecins de France ne purgent guère qu'avec de la casse. [F]

GÉRONTE, bas, à part.
Je t'en ferai, pourvu qu'il ne m'en coûte rien.



ACTE III

SCÈNE I.

Géronte, Lisette.

GÉRONTE.

775 Éraсте ne vient point me rendre de réponse.
Qu'est-ce que ce délai me prédit et m'annonce ?

LISETTE.

Et pourquoi, s'il vous plaît, vous inquiéter tant ?
Suffit que vous devez être de vous content :
Vous n'avez jamais fait rien de plus héroïque
780 Que de rompre un hymen aussi tragi-comique.

GÉRONTE.

Je suis content de moi dans cette occasion,
Et monsieur Clistorel a fort bonne raison.
C'était, la pierre au cou, la tête la première,
M'aller précipiter au fond de la rivière.

LISETTE.

785 Bon ! C'était cent fois pis encor que tout cela.
Mais enfin tout va bien.

SCÈNE II.

**Crispin, en gentilhomme campagnard, Géronte,
Lisette.**

CRISPIN, dehors, heurtant.

Holà, quelqu'un, holà !
Tout est-il mort ici, laquais, valet, servante ?
J'ai beau heurter, crier, aucun ne se présente.
Le diable puisse-t-il emporter la maison !

LISETTE.

790 Eh ! Qui diantre chez nous heurte de la façon ?

Elle ouvre.

Que voulez-vous, monsieur ? Quel démon vous agite ?
Vient-on chez un malade ainsi rendre visite ?

À part.

Dieu me pardonne ! C'est Crispin ; c'est lui, ma foi !

CRISPIN, bas, à Lisette.

Tu ne te trompes pas, ma chère enfant ; c'est moi.

Haut.

795 Bonjour, bonjour, la fille. On m'a dit par la ville
Qu'un Géronte en ce lieu tenait son domicile ;
Pourrait-on lui parler ?

LISETTE.

Pourquoi non ? Le voilà.

CRISPIN, lui secouant le bras.

Parbleu, j'en suis bien aise. Ah, monsieur ! Touchez là.
Je suis votre valet, ou le diable m'emporte.
800 Touchez là derechef. Le plaisir me transporte
Au point que je ne puis assez vous le montrer.

GÉRONTE.

Cet homme assurément prétend me démembrer.

CRISPIN.

Vous paraissez surpris autant qu'on le peut être.
Je vois que vous avez peine à me reconnaître ;
805 Mes traits vous sont nouveaux : savez-vous bien pourquoi ?
C'est que vous ne m'avez jamais vu.

GÉRONTE.

Je le crois.

CRISPIN.

Mais feu monsieur mon père, Alexandre Choupille,
Gentilhomme normand, prit pour femme une fille
Qui fut, à ce qu'on dit, votre soeur autrefois,
810 Et qui me mit au jour au bout de quatre mois.
Mon père se fâcha de cette diligence ;
Mais un ami sensé lui dit, en confidence,
Qu'il est vrai que ma mère, en faisant ses enfants,
N'observait pas encore assez l'ordre des temps ;
815 Mais qu'aux femmes l'erreur n'était pas inouïe,
Et qu'elle ne manquait qu'à la chronologie.

GÉRONTE.

À la chronologie !

LISETTE.

Une femme, en effet,
Ne peut pas calculer comme un homme aurait fait.

CRISPIN.

Or donc cette femelle, à concevoir si prompte,
820 Qu'à tout considérer quelquefois j'en ai honte,
En me mettant au jour, soit disgrâce ou faveur,
M'a fait votre neveu, puisqu'elle est votre soeur.

GÉRONTE.

Apprenez, mon neveu, si par hasard vous l'êtes,
Que vous êtes un sot, aux discours que vous faites.
825 Ma soeur fut sage ; et nul ne peut lui reprocher
Que jamais sur l'honneur on l'ait pu voir broncher.

CRISPIN.

Je le crois : cependant, tant qu'elle fut vivante,
On tient que sa vertu fut un peu chancelante.
Quoi qu'il en soit enfin, légitime ou bâtard,
830 Soit qu'on m'ait mis au monde ou trop tôt ou trop tard ?
Je suis votre neveu, quoi qu'en dise l'envie ;
De plus, votre héritier, venant de Normandie
Exprès pour recueillir votre succession.

GÉRONTE.

C'est bien fait ; et je loue assez l'intention.
835 Quand vous en allez-vous ?

CRISPIN.

Voudriez-vous me suivre ?
Cela dépend du temps que vous avez à vivre.
Mon oncle, soyez sûr que je ne partirai
Qu'après vous avoir vu, bien cloué, bien muré,
Dans quatre ais de sapin reposer à votre aise.

Ais : pièce de bois de sciage longue, et peu épaisse. Ais de sapin, ais de bateau. On fait des planchers, des cloisons avec des ais. On dit aussi, des ais ou feuilles de carton. [F]

LISETTE, bas, à Géronte.

840 Vous avez un neveu, monsieur, ne vous déplaie,
Qui dit ses sentiments en pleine liberté.

GÉRONTE, bas, à Lisette.

À te dire le vrai, j'en suis épouvanté.

CRISPIN.

Je suis persuadé, de l'humeur dont vous êtes,
Que la succession sera des plus complètes,
845 Que je vais manier de l'or à pleine main ;
Car vous êtes, dit-on, un avaro, un vilain.
Je sais que, pour un sou, d'une ardeur héroïque
Vous vous feriez fesser dans la place publique.
Vous avez, dit-on même, acquis, en plus d'un lieu,
850 Le titre d'usurier et de fesse-mathieu.

Fesse-mathieu : Terme familier.
Usurier sordide ; homme qui prête sur
gage. [L]

GÉRONTE.

Savez-vous, mon neveu, qui tenez ce langage,
Que, si de mes deux bras j'avais encor l'usage,
Je vous ferais sortir par la fenêtre.

CRISPIN.

Moi ?

GÉRONTE.

Oui, vous ; et, dans l'instant, sortez.

CRISPIN.

Ah ! Par ma foi,
855 Je vous trouve plaisant de parler de la sorte !
C'est à vous de sortir et de passer la porte.
La maison m'appartient : ce que je puis souffrir,
C'est de vous y laisser encor vivre et mourir.

LISETTE.

Ah, ciel ! Quel garnement !

GÉRONTE, bas.

Où suis-je ?

CRISPIN.

Allons, ma mie,
860 Au bel appartement mène-moi, je te prie.
Est-il voisin du tien ? Je te trouve à mon gré ;
Et nous pourrons, la nuit, converser de plain-pied.
Bonne chère, grand feu : que la cave enfoncée
Nous fournisse, à pleins brocs, une liqueur aisée :
865 Fais main basse sur tout ; le bon homme a bon clos,
Et l'on peut hardiment le ronger jusqu'aux os.

870 Mon oncle, pour ce soir il me faut, je vous prie,
Cent louis neufs comptant, en avance d'hoirie ;
Sinon, demain matin, si vous le trouvez bon,
Je mettrai, de ma main, le feu dans la maison.

Hoirie : Succession, hérité. C'est une hoirie jacente, qui est abandonnée, il faut y créer un curateur. [F]

GÉRONTE, à part.

Grands dieux ! Vit-on jamais insolence semblable ?

LISETTE, bas, à Géronte.

Ce n'est pas un neveu, monsieur ; mais c'est un diable.
Pour le faire sortir employez la douceur.

GÉRONTE.

875 Mon neveu, c'est à tort qu'avec tant de hauteur
Vous venez tourmenter un oncle à l'agonie ;
En repos laissez-moi finir ma triste vie,
Et vous hériterez au jour de mon trépas.

CRISPIN.

D'accord. Mais quand viendra ce jour ?

GÉRONTE.

880 L'impitoyable mort s'obstine à me poursuivre ;
Et je n'ai, tout au plus, que quatre jours à vivre.

À chaque pas

CRISPIN.

885 Je vous en donne six ; mais après, ventrebleu,
N'allez pas me manquer de parole, ou dans peu
Je vous fais enterrer mort ou vif. Je vous laisse.
Mon oncle, encore un coup, tenez votre promesse,
Ou je tiendrai la mienne.

SCÈNE III.
Géronte, Lisette.

LISETTE.

Ah ! Quel homme voilà !
Quel neveu vos parents vous ont-ils donné là ?

GÉRONTE.

Ce n'est point mon neveu ; ma soeur était trop sage
Pour élever son fils dans un air si sauvage :
C'est un fieffé brutal, un homme des plus fous.

LISETTE.

890 Cependant, à le voir, il a quelque air de vous :
Dans ses yeux, dans ses traits, un je ne sais quoi brille ;
Enfin, on s'aperçoit qu'il tient de la famille.

GÉRONTE.

Par ma foi, s'il en tient, il lui fait peu d'honneur.
Ah ! Le vilain parent !

LISETTE.

895 Et vous auriez le coeur
De laisser votre bien, une si belle somme,
Vingt mille écus comptant, à ce beau gentilhomme ?

GÉRONTE.

Moi, lui laisser mon bien ! J'aimerais mieux cent fois
L'enterrer pour jamais.

LISETTE.

900 Ma foi, je m'aperçois
Que monsieur le neveu, si j'en crois mon présage,
N'aura pas trop gagné d'avoir fait son voyage,
Et que le pauvre diable, arrivé d'aujourd'hui,
Aurait aussi bien fait de demeurer chez lui.

GÉRONTE.

905 Si c'est sur mon bien seul qu'il fonde sa cuisine,
Je t'assure déjà qu'il mourra de famine,
Et qu'il n'aura pas lieu de rire à mes dépens.

LISETTE.

910 C'est fort bien fait : il faut apprendre à vivre aux gens.
Voilà comme sont faits tous ces neveux avides,
Qui ne peuvent cacher leurs naturels perfides :
Quand ils n'assomment pas un oncle assez âgé,
Ils prétendent encor qu'il leur est obligé.
Mais Éraste revient, et nous allons apprendre
Comment tout s'est passé.

SCÈNE IV.
Éraste, Géronte, Lisette.

GÉRONTE.

Tu te fais bien attendre !
Tu m'as abandonné dans un grand embarras.
Un malheureux neveu m'est tombé sur les bras.

ÉRASTE.

915 Il vient de m'accoster là-bas tout hors d'haleine,
Et m'a dit en deux mots le sujet qui l'amène.

GÉRONTE.

Que dis-tu de ses airs ?

ÉRASTE.

Je les trouve étonnants.
Il peste, il jure, il veut mettre le feu céans.

GÉRONTE.

920 J'aurais bien eu besoin ici de ta présence
Pour réprimer l'excès de son impertinence ;
Lisette en est témoin.

LISETTE.

Ah ! Le mauvais pendard,
À qui monsieur voulait de son bien faire part !

GÉRONTE.

J'ai bien changé d'avis : je te donne parole
Qu'il n'aura de mon bien jamais la moindre obole.

ÉRASTE.

925 Je me suis acquitté de ma commission,
Et tout s'est fait au gré de notre intention.
Votre lettre a produit un effet qui m'enchanté.
On a montré d'abord une âme indifférente ;
D'un faux air de mépris voulant couvrir leur jeu,
930 Elles me paraissaient s'en soucier fort peu :
Mais quand je leur ai dit que vous vouliez me faire
Aujourd'hui de vos biens unique légataire,
(Car vous m'avez prescrit de parler sur ce ton...)

GÉRONTE.

Oui, je te l'ai promis ; c'est mon intention.

ÉRASTE.

935 Elles ont toutes deux témoigné des surprises
Dont elles ne seront de six mois bien remises.

GÉRONTE.

J'en suis persuadé.

ÉRASTE.

940 Mais écoutez ceci,
Qui doit bien vous surprendre, et m'a surpris aussi ;
C'est que madame Argante, aimant votre famille,
M'a proposé, tout franc, de me donner sa fille,
Et d'acquitter ainsi, par un commun égard,
La parole donnée et d'une et d'autre part.

GÉRONTE.

Et qu'as-tu su répondre à ces belles pensées ?

ÉRASTE.

945 Que je ne voulais point aller sur vos brisées,
Sans avoir, sur ce point, su votre sentiment,
Et de plus, obtenu votre consentement.

GÉRONTE.

Ne t'embarrasse point encor de mariage.
Que mon exemple ici serve à te rendre sage.

LISETTE.

950 Moi, j'approuverais fort cet hymen et ce choix :
Il est tel qu'il le faut, et j'y donne ma voix.
Il convient à monsieur de suivre cette envie,
Non à vous, qui devez renoncer à la vie.

GÉRONTE.

A la vie ! Et pourquoi ? Suis-je mort, s'il vous plaît ?

LISETTE.

955 Je ne sais pas, monsieur, au vrai ce qu'il en est ;
Mais tout le monde croit, à votre air triste et sombre,
Qu'errant près du tombeau, vous n'êtes plus qu'une ombre,
Et que, pour des raisons qui vous font différer,
Vous ne vous êtes pas encor fait enterrer.

GÉRONTE.

960 Avec de tels discours et ton air d'insolence,
Tu pourrais, à la fin, lasser ma patience.

LISETTE.

Je ne sais point, monsieur, farder la vérité,
Et dis ce que je pense avecque liberté.

SCÈNE V.

Le Laquais, Géronte, Éraste, Lisette.

LE LAQUAIS.

965 Une dame, là-bas, monsieur, avec sa suite,
Qui porte le grand deuil, vient vous rendre visite,
Et se dit votre nièce.

GÉRONTE.

Encore des parents !

LE LAQUAIS.

La ferai-je monter ?

GÉRONTE.

Non, je te le défends.

LISETTE.

Gardez-vous bien, monsieur, d'en user de la sorte ;
Et vous ne devez pas lui refuser la porte.

Au Laquais.

Va-t'en la faire entrer.

SCÈNE VI.

Géronte, Éraste, Lisette.

LISETTE, à Géronte.

970 La nièce aura l'esprit mieux fait que le neveu.
Contraignez-vous un peu :
Entre tant de parents, ce serait bien le diable
S'il ne s'en trouvait pas quelqu'un de raisonnable.

SCÈNE VII.

Crispin en veuve, un petit dragon lui portant la queue, Géronte, Éraste, Lisette, Le Laquais de Géronte.

CRISPIN fait des révérences au Laquais de Géronte qui lui ouvre la porte. Le petit dragon sort.

À Géronte.

Dragon : est aussi un petit laquais, qui porte un bonnet en forme de cône, ou de pain de sucre. On l'appelle ainsi parce que les Dragons soldats ont un bonnet pareil. [T]

975 Permettez, s'il vous plaît, que cet embrassement
Vous témoigne ma joie et mon ravissement :
Je vois un oncle enfin, mais un oncle que j'aime,
Et que j'honore aussi cent fois plus que moi-même.

LISETTE, bas, à Éraste.

Monsieur, c'est là Crispin.

ÉRASTE, bas, à Lisette.

C'est lui, je le sais bien ;
Nous avons eu là-bas un moment d'entretien.

GÉRONTE, à Éraste.

980 Elle a de la douceur et de la politesse.
Qu'on donne promptement un fauteuil à ma nièce.

CRISPIN, au Laquais de Géronte.

Ne bougez, s'il vous plaît ; le respect m'interdit.

À Géronte, avec le ton du respect.

Un fauteuil près mon oncle ! Un tabouret suffit.

Le Laquais donne un tabouret à Crispin.

GÉRONTE.

Je suis assez content déjà de la parente.

ÉRASTE.

Elle sait vraiment vivre, et sa taille est charmante.

Le Laquais donne un fauteuil à Géronte, une chaise à Éraste, un tabouret à Lisette, et sort.

SCÈNE VIII.

Géronte, Crispin, en veuve, Éraste, Lisette.

CRISPIN.

985 Fi donc ! Vous vous moquez, je suis à faire peur.
Je n'avais autrefois que cela de grosseur ;
Mais vous savez l'effet d'un fécond mariage,
Et ce que c'est d'avoir des enfants en bas âge :
Cela gâte la taille, et furieusement.

LISETTE.

990 Vous passeriez encor pour fille assurément.

CRISPIN.

J'ai fait du mariage une assez triste épreuve.
À vingt ans mon mari m'a laissé mère et veuve.
Vous vous doutez assez qu'après ce prompt trépas,
Et faite comme on est, ayant quelques appas,
995 On aurait pu trouver à convoler de reste ;
Mais du pauvre défunt la mémoire funeste
M'oblige à dévorer en secret mes ennuis.
J'ai bien de fâcheux jours, et de plus dures nuits :
Mais d'un veuvage affreux les tristes insomnies
1000 Ne m'arracheront point de noires perfidies ;
Et je veux chez les morts emporter, si je peux,
Un coeur qui ne brûla que de ses premiers feux.

ÉRASTE.

On ne poussa jamais plus loin la foi promise.
Voilà des sentiments dignes d'une Artémise.

Artemise ou Atémisia : reine de Carie,
célèbre par son amour pour son mari
Mausole. [L]

GÉRONTE, à Crispin.

1005 Votre époux, vous laissant mère et veuve à vingt ans,
Ne vous a pas laissé, je crois, beaucoup d'enfants.

CRISPIN.

Rien que neuf ; mais, le coeur tout gonflé d'amertume,
Deux ans encore après j'accouchai d'un posthume.

LISETTE.

1010 Deux ans après ! Voyez quelle fidélité !
On ne le croira pas dans la postérité.

GÉRONTE, à Crispin.

Peut-on vous demander, sans vous faire de peine,
Quel sujet si pressant vous fait quitter le Maine ?

Maine : duché de la couronne de
France, situé dans l'actuelle région
des Pays de la Loire.

CRISPIN.

Le désir de vous voir est mon premier objet ;
De plus, certain procès qu'on m'a sottement fait,

Banal : Terme de féodalité. Se dit des choses desquelles les gens d'une seigneurie étaient obligés de se servir, en payant une redevance au seigneur du fief. [L]

Interloqué : Contre qui on a porté une sentence interlocutoire. [L]

1015 Pour certain four banal sis en mon territoire.
Je propose d'abord un bon déclinatoire ;
On passe outre : je forme empêchement formel ;
Et, sans nuire à mon droit, j'anticipe l'appel.
La cause est au bailliage ainsi revendiquée :
1020 On plaide, et je me trouve enfin interloquée !

Déclinatoire : Exception proposée par un défendeur qui n'est pas assigné par devant un juge compétent. [F]

Interlocutoire : C'est la sentence ou l'arrêt qui prononcent l'interlocution. Il y a des procès sur lesquels on rend plusieurs arrêts interlocutoires. [F]

LISETTE.

Interloquée ! Ah, ciel ! Quel affront est-ce là !
Et vous avez souffert qu'on vous interloquât !
Une femme d'honneur se voir interloquée !

ÉRASTE.

1025 Pourquoi donc de ce terme être si fort piquée ?
C'est un mot du barreau.

LISETTE.

C'est ce qu'il vous plaira ;
Mais juge, de ses jours, ne m'interloquera :
Le mot est immodeste, et le terme m'en choque ;
Et je ne veux jamais souffrir qu'on m'interloque.

GÉRONTE, à Crispin.

1030 Elle est folle, et souvent il lui prend des accès...
Elle ne parle pas si bien que vous procès

CRISPIN.

1035 Ce procès n'est pas seul le sujet qui m'amène,
Et qui m'a fait quitter si brusquement le Maine.
Ayant appris, monsieur, par gens dignes de foi,
Qui m'ont fait un récit de vous, et que je crois,
Que vous étiez un homme atteint de plus d'un vice,
Un ivrogne, un joueur...

ÉRASTE.

Comment donc ? Quel caprice !

CRISPIN.

Qui hantiez certains lieux et le jour et la nuit,
Où l'honnêteté souffre et la pudeur gémit...

GÉRONTE.

Est-ce à moi, s'il vous plaît, que ce discours s'adresse ?

CRISPIN.

1040 Oui, mon oncle, à vous-même. A-t-il rien qui vous blesse,
Puisqu'il est copié d'après la vérité ?

GÉRONTE, à part.

Je ne sais où j'en suis.

CRISPIN.

On m'a même ajouté
Que, depuis très longtemps, avec mademoiselle,
Vous meniez une vie indigne et criminelle,
1045 Et que vous en aviez déjà plusieurs enfants.

LISETTE.

Avec moi ! Juste ciel ! Voyez les médisants !
De quoi se mêlent-ils ? Est-ce là leur affaire ?

GÉRONTE.

Je ne sais qui retient l'effet de ma colère.

CRISPIN.

Ainsi, sur le rapport de mille honnêtes gens,
1050 Nous avons fait, monsieur, assembler vos parents ;
Et pour vous empêcher, dans ce désordre extrême,
De manger notre bien et vous perdre vous-même,
Nous avons résolu, d'une commune voix,
De vous faire interdire, en observant les lois.

Interdire : en terme de Jurisprudence,
signifie ôter à quelqu'un le maniement
de son bien, comme on fait aux fous,
aux furieux, aux prodiges, et ceux qui
ne sont pas capables de gouverner
leurs affaires. [F]

GÉRONTE.

1055 Moi, me faire interdire !

LISETTE.

Ah ciel ! Quelle famille !

CRISPIN.

Nous savons votre vie avecque cette fille,
Et voulons empêcher qu'il ne vous soit permis
De faire un mariage un jour in extremis.

GÉRONTE, se levant.

Sortez d'ici, madame, et que de votre vie
1060 Remettre le pied il ne vous prenne envie ;
Sortez d'ici, vous dis-je, et sans vous arrêter...

CRISPIN.

Comment ! Batre une veuve et la violenter !
Au secours ! Aux voisins ! Au meurtre ! On m'assassine.

GÉRONTE.

Voilà, je vous avoue, une grande coquine.

CRISPIN.

1065 Quoi ! Contre votre sang vous osez blasphémer !
Cela peut bien aller à vous faire enfermer.

LISETTE.

Faire enfermer monsieur !

CRISPIN.

Ne faites point le fière ;
On peut aussi vous mettre à la Salpêtrière.

La Salpêtrière : hospice de Paris où
l'on reçoit les femmes âgées et
infirmes.
On y renfermait autrefois les femmes
de mauvaise conduite. [L]

LISETTE.

À la Salpêtrière !

CRISPIN.

Oui ma mie, et sans bruit.
1070 De vos déportements on n'est que trop instruit.

ÉRASTE.

Il faut développer le fond de ce mystère.
Que l'on m'aïlle à l'instant chercher un commissaire.

CRISPIN.

Un commissaire à moi ! Suis-je donc, s'il vous plaît,
Gibier à commissaire ?

ÉRASTE.

On verra ce que c'est ;
1075 Et dans peu nous saurons, avec un tel tumulte,
Si l'on vient chez les gens ainsi leur faire insulte.
Vous, mon oncle, rentrez dans votre appartement ;
Je vous rendrai raison de tout dans un moment.

GÉRONTE.

Ouf ! Ce jour-ci sera le dernier de ma vie.

LISETTE, à Crispin.

1080 Misérable ! Tu mets un oncle à l'agonie !
La mauvaise famille et du Maine et de Caen !
Oui, tous ces parents-là méritent le carcan.

SCÈNE IX.
Éraste, Crispin.

ÉRASTE.

Est-il bien vrai, Crispin ? Et ton ardeur sincère....

CRISPIN.

1085 Envoyez donc, monsieur, chercher un commissaire :
Je l'attends de pied ferme.

ÉRASTE.

Ah ! Juste ciel ! C'est toi.
Je ne me trompe point.

CRISPIN.

Oui, ventrebleu, c'est moi.
Vous venez de me faire une rude algarade.

ÉRASTE.

Ta pudeur a souffert d'une telle incartade.

CRISPIN.

1090 L'ardeur de vous servir m'a donné cet habit ;
Et, comme vous voyez, mon projet réussit.
Avec de certains mots j'ai conjuré l'orage :
Ici de deux parents j'ai fait le personnage ;
Et j'ai dit, en leur nom, de telles duretés,
Qu'ils seront, par ma foi, tous deux déshérités.

ÉRASTE.

1095 Quoi !

CRISPIN.

Si vous m'aviez vu tantôt faire merveille,
En noble campagnard, le plumet sur l'oreille,
Avec un feutre gris, longue brette au côté,
Mon air de Bas-Normand vous aurait enchanté.
Mais il faut dire vrai, cette coiffe m'inspire
1100 Plus d'intrépidité que je ne puis vous dire :
Avec cet attirail, j'ai vingt fois moins de peur ;
L'adresse et l'artifice ont passé dans mon cœur.
Qu'on a, sous cet habit, et d'esprit et de ruse !

ÉRASTE.

1105 Enfin de ses neveux l'oncle se désabuse ;
Il fait un testament qui doit combler mes vœux.
Est-il dans l'univers un mortel plus heureux ?

Brette : Estocade, épée qui est plus longue que celle que les gentilshommes portent d'ordinaire. [F]

SCÈNE X.
Éraste, Crispin, Lisette.

LISETTE.

Ah, monsieur ! Apprenez un accident terrible ;
Monsieur Géronte est mort.

ÉRASTE.

Ah ciel ! Est-il possible ?

CRISPIN.

Quoi ! L'oncle de monsieur serait défunt ?

LISETTE.

1110 Il ne vaut guère mieux, tant le pauvre homme est bas. Hélas !
Arrivant dans sa chambre et se traînant à peine,
Il s'est mis sur son lit sans force et sans haleine ;
Et, raidissant les bras, la suffocation
A tout d'un coup coupé la respiration ;
1115 Enfin il est tombé, malgré mon assistance,
Sans voix, sans sentiment, sans pouls, sans connaissance.

ÉRASTE.

Je suis au désespoir. C'est ce dernier transport
Où tu l'as mis, Crispin, qui causera sa mort.

CRISPIN.

1120 Moi, monsieur ! De sa mort je ne suis point la cause ;
Et le défunt, tout franc, a fort mal pris la chose.
Pourquoi se saisit-il si fort pour des discours ?
J'en voulais à son bien, et non pas à ses jours.

ÉRASTE.

1125 Ne désespérons point encore de sa vie ;
Il tombe assez souvent dans une léthargie
Qui ressemble au trépas, et nous alarme fort.

LISETTE.

Ah, monsieur ! Pour le coup, il est à moitié mort ;
Et moi, qui m'y connais, je dis qu'il faut qu'il meure,
Et qu'il ne peut jamais aller encore une heure.

ÉRASTE.

1130 Ah ! Juste ciel ! Crispin, quel triste événement !
Non oncle mourra donc sans faire un testament ;
Et je serai frustré, par cette mort cruelle,
De l'espoir d'obtenir la charmante Isabelle !
Fortune, je sens bien l'effet de ton courroux !

LISETTE.

C'est à moi de pleurer, et je perds plus que vous.

CRISPIN.

1135 Allons, mes chers enfants, il faut agir de tête,
Et présenter un front digne de la tempête :
Il n'est pas temps ici de répandre des pleurs ;
Faisons voir un courage au-dessus des malheurs.

ÉRASTE.

Que nous sert le courage, et que pouvons-nous faire ?

CRISPIN.

1140 Il faut premièrement, d'une ardeur salutaire,
Courir au coffre-fort, sonder les cabinets,
Démeubler la maison, s'emparer des effets.
Lisette, quelque temps tiens la bouche cousue,
Si tu peux : va fermer la porte de la rue ;
1145 Empare-toi des clefs, de peur d'invasion.

LISETTE.

Personne n'entrera sans ma permission.

CRISPIN.

Que l'ardeur du butin et d'un riche pillage
N'emporte pas trop loin votre bouillant courage ;
Surtout, dans l'action, gardons le jugement.
1150 Le sort conspire en vain contre le testament :
Plutôt que tant de bien passe en des mains profanes,
De Géronte défunt j'évoquerai les mânes ;
Et vous aurez pour vous, malgré les envieux,
Et Lisette, et Crispin, et l'enfer, et les dieux.



ACTE IV

SCÈNE I.

Éraste, Crispin.

ÉRASTE, tenant le portefeuille de Géronte.

1155 Ah ! Mon pauvre Crispin, je perds toute espérance.
Mon oncle ne saurait reprendre connaissance :
L'art et les médecins sont ici superflus ;
Le pauvre homme n'a pas à vivre une heure au plus.
Le legs universel qu'il prétendait me faire,
1160 Comme tu vois, Crispin, ne m'enrichira guère.

CRISPIN.

Lisette et moi, monsieur, pour finir nos projets,
Nous comptons bien aussi sur quelque petit legs.

ÉRASTE.

Quoiqu'un cruel destin, à nos désirs contraire,
Épuise contre nous les traits de sa colère,
1165 Nos soins ne seront pas infructueux et vains ;
Quarante mille écus que je tiens dans mes mains,
Triste et fatal débris d'un malheureux naufrage,
Seront mis, si je veux, à l'abri de orage.
Voilà tous bons billets que j'ai trouvés sur lui.

CRISPIN, voulant prendre les billets.

1170 Souffrez que je partage avec vous votre ennui. .
Ce petit lénitif, en attendant le reste,
Pourra nous consoler d'un coup aussi funeste.

ÉRASTE.

Il est vrai, cher Crispin ; mais enfin tu sais bien.
Que cela ne fait pas presque le quart du bien
1175 Qu'en la succession mes soins pouvaient prétendre,
Et que le testament me donnait lieu d'attendre :
Des maisons à Paris, des terres, des contrats,
Offraient bien à mon coeur de plus charmants appas.
Non que l'ardeur du gain et la soif des richesses
1180 Me fissent ressentir leurs indignes faiblesses ;
C'est d'un plus noble feu dont mon coeur est épris.
Je devais épouser Isabelle à ce prix :

Ce n'est qu'avec ce bien, qu'avec ces avantages,
Que je puis de sa mère obtenir les suffrages ;
1185 Faute de testament, je perds, et pour toujours,
Un bien dont dépendait le bonheur de mes jours.

CRISPIN.

J'entre dans vos raisons ; elles sont très plausibles :
Mais ce sont de ces coups imprévus et terribles,
Dont tout l'esprit humain demeure confondu,
1190 Et qui mettent à bout la plus mâle vertu.
Pour marquer au vieillard sa dernière demeure,
Ô mort ! Tu devais bien attendre encore une heure ;
Tu nous aurais tous mis dans un parfait repos,
Et le tout se serait passé bien à propos.

ÉRASTE.

1195 Faudra-t-il qu'un espoir fondé sur la justice,
En stériles regrets passe et s'évanouisse ?
Ne saurais-tu, Crispin, parer ce coup fatal,
Et trouver promptement un remède à mon mal ?
Tantôt tu méditais un héroïque ouvrage :
1200 C'est dans les grands dangers qu'on voit un grand courage.

CRISPIN.

Oui, je croyais tantôt réparer cet échec ;
Mais à présent j'échoue, et je demeure à sec.
Un autre, en pareil cas, serait aussi stérile.
S'il fallait, par hasard, d'un coup de main habile,
1205 Soustraire, escamoter sans bruit un testament
Où vous seriez traité peu favorablement,
Peut-être je pourrais, par quelque coup d'adresse,
Exercer mon talent et montrer ma prouesse :
Mais en faire trouver alors qu'il n'en est point,
1210 Le diable avec sa clique, et réduit à ce point,
Fort inutilement s'y casserait la tête ;
Et cependant, monsieur, le diable n'est pas bête.

ÉRASTE.

Tu veux donc me confondre et me désespérer ?

SCÈNE II.
Lisette, Éraste, Crispin.

LISETTE, à Eraste.

Les Notaires, monsieur, viennent là-bas d'entrer ;
1215 Je les ai mis tous deux dans cette salle basse.
Voyez ; que voulez-vous, s'il vous plaît, qu'on en fasse ?

ÉRASTE.

Je vois à tous moments croître mon embarras.
Fais-en, ma pauvre enfant, tout ce que tu voudras.
Savent-ils que mon oncle a perdu connaissance,
1220 Et qu'il ne peut parler ?

LISETTE.

Non, pas encor, je pense.

ÉRASTE.

Crispin...

CRISPIN.

Monsieur !

ÉRASTE.

Hélas !

CRISPIN.

Hélas !

ÉRASTE.

Juste ciel !

CRISPIN.

Ha !

ÉRASTE.

Que ferons-nous, dis-moi ?

CRISPIN.

Tout ce qu'il vous plaira.

ÉRASTE.

Quoi ! Les renverrons-nous ?

CRISPIN.

Eh ! Qu'en voulez-vous faire ?
Qu'en pouvons-nous tirer qui nous soit salutaire ?

LISETTE.

1225 Je vais donc leur marquer qu'ils n'ont qu'à s'en aller.

ÉRASTE, arrêtant Lisette.

Attends encore un peu. Je me sens accabler.
Crispin, tu vas me voir expirer à ta vue.

CRISPIN.

Je vous suivrai de près, et la douleur me tue.

LISETTE.

1230 Moi ! Je n'irai pas loin. Faut-il nous voir, tous trois,
Comme d'un coup de foudre, écraser à la fois ?

CRISPIN.

Attendez... Il me vient... Le dessein est bizarre ;
Il pourrait par hasard... J'entrevois... Je m'égare,
Et je ne vois plus rien que par confusion.

LISETTE.

Peste soit l'animal, avec sa vision !

ÉRASTE.

1235 Fais-nous part du dessein que ton coeur se propose.

LISETTE.

Allons, mon cher Crispin, tâche à voir quelque chose.

CRISPIN.

Laisse-moi donc rêver... Oui-da... Non... Si, pourtant...
Pourquoi non ?... On pourrait...

LISETTE.

1240 Ne rêve donc point tant ;
Les Notaires là-bas sont dans l'impatience :
Tout ici ne dépend que de la diligence.

CRISPIN.

1245 Il est vrai ; mais enfin j'accouche d'un dessein
Qui passera l'effort de tout esprit humain.
Toi, qui parais dans tout si légère et si vive,
Exerce à ce sujet ton imaginative ;
Voyons ton bel esprit.

LISETTE.

Je t'en laisse l'emploi.
Qui peut en fourberie être si fort que toi ?
L'amour doit ranimer ton adresse passée.

CRISPIN.

Paix... Silence... Il me vient un surcroît de pensée.
J'y suis, ventrebleu !

LISETTE.

Bon.

CRISPIN.

Dans un fauteuil assis...

LISETTE.

1250 Fort bien...

CRISPIN.

Ne troublez pas l'enthousiasme où je suis.
Un grand bonnet fourré jusque sur les oreilles ;
Les volets bien fermés...

LISETTE.

C'est penser à merveilles.

CRISPIN.

Oui, monsieur, dans ce jour, au gré de vos souhaits,
Vous serez légataire, et je vous le promets.
1255 Allons, Lisette, allons, ranimons notre zèle ;
L'amour à ce projet nous guide et nous appelle.
Va de l'oncle défunt me chercher quelque habit,
Sa robe de malade, et son bonnet de nuit :
Les dépouilles du mort feront notre victoire.,

LISETTE.

1260 Je veux en élever un trophée à ta gloire,
Et je cours te servir. Je reviens sur mes pas.

SCÈNE III.
Éraste, Crispin.

ÉRASTE.

Tu m'arraches, Crispin, des portes du trépas.
Si ton dessein succède au gré de notre envie,
Je veux te rendre heureux le reste de ta vie.
1265 Je serais légataire ! Et, par même moyen,
J'épouserais l'objet qui fait seul tout mon bien !
Ah, Crispin !

CRISPIN.

Cependant une terreur secrète
S'empare de mes sens, m'alarme et m'inquiète :
Si la Justice vient à connaître du fait,
1270 Elle est un peu brutale, et saisit au collet.
Il faut faire un faux seing ; et ma main alarmée
Se refuse au projet dont mon âme est charmée.

ÉRASTE.

Ton trouble est mal fondé : depuis deux ou trois mois
Géronte ne pouvait se servir de ses doigts ;
1275 Ainsi sa signature, ailleurs si nécessaire,
N'est point, comme tu vois, requise en notre affaire ;
Et tu déclareras que tu ne peux signer.

CRISPIN.

À de bonnes raisons je me laisse gagner ;
Et je sens tout à coup renaître en mon courage
1280 L'ardeur dont j'ai besoin pour un si grand ouvrage.

SCÈNE IV.

**Lisette, apportant les hardes de Géronte, Éraste,
Crispin.**

LISETTE, jetant le paquet.

Du bon homme Géronte, en gros comme en détail,
Comme tu l'as requis, voilà tout l'attirail.

CRISPIN, se déshabillant.

Ne perdons point de temps, que l'on m'habille en hâte.
Monsieur, mettez la main, s'il vous plaît, à la pâte.
1285 La robe ; dépêchons, passez-la dans mes bras.
Ah ! Le mauvais valet ! Chaussez chacun un bas.
Çà, le mouchoir de cou. Mets-moi vite ce casque.
Les pantoufles. Fort bien. L'équipage est fantasque.

LISETTE.

Oui, voilà le défunt ; dissipons notre ennui.
1290 Géronte n'est point mort, puisqu'il revit en lui :
Voilà son air, ses traits ; et l'on doit s'y méprendre.

CRISPIN.

Mais, avec son habit, si son mal m'allait prendre ?

ÉRASTE.

Ne crains rien, arme-toi de résolution.

CRISPIN.

Ma foi, déjà je sens un peu d'émotion :
1295 Je ne sais si la peur est un peu laxative,
Ou si cet habit a la vertu purgative.

LISETTE.

Je veux te mettre encor ce vieux manteau fourré,
Dont aux jours de remède il était entouré.

CRISPIN.

Tu peux, quand tu voudras, appeler les Notaires ;
1300 Me voilà maintenant en habits mortuaires.

LISETTE.

Je vais dans un moment les amener ici.

CRISPIN.

Secondez-moi bien tous dans cette affaire-ci.

SCÈNE V.
Éraste, Crispin.

CRISPIN.

Vous, monsieur, s'il vous plaît, fermez porte et fenêtre ;
Un éclat indiscret peut me faire connaître.
1305 Avancez cette table. Approchez ce fauteuil.
Ce jour mal condamné me blesse encore l'oeil.
Tirez bien les rideaux, que rien ne nous trahisse.

ÉRASTE.

Fasse un heureux destin réussir l'artifice !
Si j'ose me porter à cette extrémité,
1310 Malgré moi j'obéis à la nécessité.
J'entends du bruit.

CRISPIN, se jetant brusquement sur un fauteuil.

Songez à la cérémonie ;
Et ne me quittez pas, monsieur, à l'agonie.

ÉRASTE.

Un dieu, dont le pouvoir sert d'excuse aux amants,
Saura me disculper de ces emportements.

SCÈNE VI.
Lisette, Monsieur Scrupule, Monsieur Gaspard,
Éraste, Crispin.

LISETTE, aux Notaires.

1315 Entrez, messieurs, entrez.

À Crispin.

Voilà les deux notaires,
Avec qui vous pouvez mettre ordre à vos affaires.

CRISPIN, aux Notaires.

Messieurs, je suis ravi, quoiqu'à l'extrémité,
De vous voir tous les deux en parfaite santé.
Je voudrais bien encore être à l'âge où vous êtes ;
1320 Et si je me portais aussi bien que vous faites,
Je ne songerais guère à faire un testament.

MONSIEUR SCRUPULE.

Cela ne vous doit point chagriner un moment ;
Rien n'est désespéré : cette cérémonie
Jamais d'un testateur n'a raccourci la vie ;
1325 Au contraire, monsieur, la consolation
D'avoir fait de ses biens la distribution,

Répond au fond du coeur un repos sympathique,
Certaine quiétude et douce et balsamique,
Qui, se communiquant après dans tous les sens,
1330 Rétablit la santé dans quantité de gens.

CRISPIN.

Que le ciel veuille donc me traiter de la sorte !

À Lisette.

Messieurs, asseyez-vous. Toi, va fermer la porte.

MONSIEUR GASPARD.

D'ordinaire, monsieur, nous apportons nos soins
Que ces actes secrets se passent sans témoins.
1335 Il serait à propos que monsieur prît la peine
D'aller, avec madame, en la chambre prochaine.

LISETTE.

Moi, je ne puis quitter monsieur un seul moment.

ÉRASTE.

Mon oncle, sur ce point, dira son sentiment.

CRISPIN.

Ces personnes, messieurs, sont sages et discrètes ;
1340 Je puis leur confier mes volontés secrètes,
Et leur montrer l'excès de mon affection.

MONSIEUR SCRUPULE.

Nous ferons tout au gré de votre intention.
L'intitulé sera tel que l'on doit le faire,
Et l'on le réduira dans le style ordinaire.

Il dicte à Monsieur Gaspard qui écrit.

1345 Par-devant... fut présent... Géronte... et caetera.

À Géronte.

Dites-nous maintenant tout ce qu'il vous plaira.

CRISPIN.

Je veux premièrement qu'on acquitte mes dettes.

ÉRASTE.

Nous n'en trouverons pas, je crois, beaucoup de faites.

CRISPIN.

Je dois quatre cents francs à mon marchand de vin,
1350 Un fripon qui demeure au cabaret voisin.

MONSIEUR SCRUPULE.

Fort bien. Où voulez-vous, monsieur, qu'on vous enterre ?

CRISPIN.

À dire vrai, messieurs, il ne m'importe guère.
Qu'on se garde surtout de me mettre trop près
De quelque procureur chicaneur et mauvais ;
1355 Il ne manquerait pas de me faire querelle ;
Ce serait tous les jours procédure nouvelle,
Et je serais encor contraint de déguerpir.

ÉRASTE.

Tout se fera, monsieur, selon votre désir.
J'aurai soin du convoi, de la pompe funèbre,
1360 Et n'épargnerai rien pour la rendre célèbre.

CRISPIN.

Non, mon neveu, je veux que mon enterrement
Se fasse à peu de frais et fort modestement.
Il fait trop cher mourir, ce serait conscience.
Jamais, de mon vivant, je n'aimai la dépense ;
1365 Je puis être enterré fort bien pour un écu.

LISETTE, à part.

Le pauvre malheureux meurt comme il a vécu.

MONSIEUR GASPARD.

C'est à vous maintenant, s'il vous de nous dire
Les legs qu'au testament vous voulez faire écrire.

CRISPIN.

C'est à quoi nous allons nous employer dans peu.
1370 Je nomme, j'institue Éraсте, mon neveu,
Que j'aime tendrement, pour mon seul légataire,
Unique, universel.

ÉRASTE, affectant de pleurer.

Ô douleur trop amère !

CRISPIN.

Lui laissant tout mon bien, meubles, propres, acquêts,
Vaisselle, argent comptant, contrats, maisons, billets ;
1375 Déshéritant, en tant que besoin pourrait être,
Parents, nièces, neveux, nés aussi bien qu'à naître,
Et même tous bâtards, à qui Dieu fasse paix,
S'il s'en trouvait aucuns au jour de mon décès.

LISETTE, affectant de la douleur.

Ce discours me fend l'âme. Hélas ! Mon pauvre maître !
1380 Il faudra donc vous voir pour jamais disparaître !

ÉRASTE, de même.

Les biens que vous m'offrez n'ont pour moi nuls appas,

S'il faut les acheter avec votre trépas.

CRISPIN.

Item. Je donne et lègue à Lisette présente...

LISETTE, de même.

Ah !

CRISPIN.

1385 Qui depuis cinq ans me tient lieu de servante,
Pour épouser Crispin en légitime noeud,
Non autrement,...

LISETTE, tombant comme évanouie.

Ah ! Ah !

CRISPIN.

Soutiens-la, mon neveu.
Et pour récompenser l'affection, le zèle
Que de tout temps, pour moi, je reconnus en elle...

LISETTE, affectant de pleurer.

Le bon maître, grands dieux ! Que je vais perdre là !

CRISPIN.

1390 Deux mille écus comptant en espèce.

LISETTE, de même.

Ah ! Ah ! Ah !

ÉRASTE, à part.

Deux mille écus ! Je crois que le pendard se moque.

LISETTE, de même.

Je n'y puis résister, la douleur me suffoque.
Je crois que j'en mourrai.

CRISPIN.

Lesquels deux mille écus,
Du plus clair de mon bien seront pris et perçus.

LISETTE, à Crispin.

1395 Le ciel vous fasse paix d'avoir de moi mémoire,
Et vous paie au centuple une oeuvre méritoire !

À part.

Il m'avait bien promis de ne pas m'oublier.

ÉRASTE, bas.

Le fripon m'a joué d'un tour de son métier.

Haut, à Crispin.

Je crois que voilà tout ce que vous voulez dire.

CRISPIN.

1400 J'ai trois ou quatre mots encore à faire écrire.
Item. Je laisse et lègue à Crispin...

ÉRASTE, bas.

Je crois qu'il perd l'esprit. Quel est donc son dessein ?
À Crispin !

CRISPIN.

Pour les bons et loyaux services...

ÉRASTE, bas.

Ah, le traître !

CRISPIN.

Qu'il a toujours rendus, et doit rendre à son maître...

ÉRASTE.

1405 Vous ne connaissez pas, mon oncle, ce Crispin :
C'est un mauvais valet, ivrogne, libertin,
Méritant peu le bien que vous voulez lui faire.

CRISPIN.

Je suis persuadé, mon neveu, du contraire ;
Je connais ce Crispin, mille fois mieux que vous :
1410 Je lui veux donc léguer, en dépit des jaloux...

ÉRASTE, à part.

Le chien !

CRISPIN.

Quinze cents francs de rentes viagères,
Pour avoir souvenir de moi dans ses prières.

ÉRASTE, à part.

Ah ! Quelle trahison !

CRISPIN.

Trouvez-vous, mon neveu,
Le présent malhonnête, et que ce soit trop peu ?

ÉRASTE.

1415 Comment ! Quinze cents francs !

CRISPIN.

Oui, sans laquelle clause
Le testament sera nul, et pour cause.

ÉRASTE.

Pour un valet, mon oncle, a-t-on fait un tel legs ?
Vous n'y pensez donc pas ?

CRISPIN.

Je sais ce que je fais ;
Et je n'ai point l'esprit si faible et si débile.

ÉRASTE.

1420 Mais...

CRISPIN.

Si vous me fâchez, j'en laisserai deux mille.

ÉRASTE.

Si...

LISETTE, bas, à Éraste.

Ne l'obstinez point, je connais son esprit.
Il le ferait, monsieur, tout comme il vous le dit.

ÉRASTE, bas, à Lisette.

Soit, je ne dirai mot ; cependant, de ma vie,
Je n'aurai de parler une si juste envie.

CRISPIN.

1425 N'aurais-je point encor quelqu'un de mes amis
À qui je pourrais faire un fidéicommis ?

ÉRASTE, bas.

Le scélérat encor rit de ma retenue ;
Il ne me laissera plus rien, s'il continue.

MONSIEUR SCRUPULE, à Crispin.

Est-ce fait ?

CRISPIN.

Oui, monsieur.

ÉRASTE, à part.

Le ciel en soit béni !

MONSIEUR GASPARD.

1430 Voilà le testament heureusement fini.

À Crispin.

Vous plaît-il de signer ?

Fidéicommis : Terme de droit. Don ou legs que celui qui reçoit la libéralité doit remettre à une autre personne. Le fidéicommis a ordinairement pour but d'avantager une personne à qui la loi défend de recevoir. [L]

CRISPIN.

J'en aurais grande envie ;
Mais j'en suis empêché par la paralysie
Qui depuis quelques mois me tient sur le bras droit.

MONSIEUR GASPARD, écrivain.

1435 Et ledit testateur déclare, en cet endroit,
Que de signer son nom il est dans l'impuissance,
De ce l'interpellant au gré de l'ordonnance.

CRISPIN.

Qu'un testament à faire est un pesant fardeau !
M'en voilà délivré ; mais je suis tout en eau.

MONSIEUR SCRUPULE, à Crispin.

Vous n'avez plus besoin de notre ministère ?

CRISPIN, à Monsieur Scrupule.

1440 Laissez-moi, s'il vous plaît, l'acte qu'on vient de faire.

MONSIEUR SCRUPULE.

Nous ne pouvons, monsieur ; cet acte est un dépôt
Qui reste dans nos mains ; je reviendrai tantôt,
Pour vous en apporter moi-même une copie.

ÉRASTE.

1445 Vous nous ferez plaisir ; mon oncle vous en prie,
Et veut récompenser votre peine et vos soins.

MONSIEUR GASPARD.

C'est maintenant, monsieur, ce qui presse le moins.

CRISPIN.

Lisette, conduis-les.

SCÈNE VII.
Éraste, Crispin.

CRISPIN, remettant en place la table et les chaises.

Ai-je tenu parole ?
Et, dans l'occasion, sais-je jouer mon rôle,
Et faire un testament ?

ÉRASTE.

Trop bien pour mon profit.
1450 Dis-moi donc, malheureux ! As-tu perdu l'esprit,
De faire un testament qui m'est si dommageable ?
De laisser à Lisette une somme semblable ?

CRISPIN.

Ma foi, ce n'est pas trop.

ÉRASTE.

Deux mille écus comptant !

CRISPIN.

Il faut, en pareil cas, que chacun soit content.
1455 Pouvais-je moins laisser à cette pauvre fille ?

ÉRASTE.

Comment donc, traître !

CRISPIN.

Elle est un peu de la famille :
Votre oncle, si l'on croit le lardon scandaleux,
N'a pas été toujours impotent et goutteux ;
Et j'ai dû lui laisser, un peu de subsistance,
1460 Pour l'acquit de son âme et de ma conscience.

ÉRASTE.

Et de ta conscience ! Et ces quinze cents francs
De pension, à toi payables tous les ans,
Que tu t'es fait léguer avec tant de prudence,
Est-ce encor pour l'acquit de cette conscience ?

CRISPIN.

Estomaquer : Se tenir pour offensé de
quelque chose, s'en choquer. [T]

1465 Il ne faut point, monsieur, s'estomaquer si fort :
On peut en un moment nous mettre tous d'accord.
Puisque le testament que nous venons de faire,
Où je vous institue unique légataire,
Ne peut avoir l'honneur d'obtenir votre aveu,
1470 Il faut le déchirer et le jeter au feu.

ÉRASTE.

M'en préserve le ciel !

CRISPIN.

Sans former d'entreprise,
Laissons la chose au point où votre oncle l'a mise.

ÉRASTE.

Ce serait cent fois pis ; j'en mourrais de douleur.

CRISPIN.

1475 Il s'élève, aussi bien, dans le fond de mon coeur
Certain remords cuisant, certaine syndérèse,
Qui furieusement sur l'estomac me pèse.

Syndérèse : Reproche secret que fait la conscience de quelque crime qu'on a commis, et qui tourmente sans cesse. La plus grande marque de réprobation, c'est de n'avoir plus aucune syndérèse, d'être venu jusqu'à l'endurcissement. [F]

ÉRASTE.

Rentrons, Crispin ; je tremble, et suis persuadé
Que nous allons trouver mon oncle décédé,
Ou que, dans ce moment, pour le moins il expire.

CRISPIN.

1480 Hélas ! Il était temps, ma foi, de faire écrire.

ÉRASTE.

Le laurier dont tu viens de couronner ton front
Ne peut avoir un prix ni trop grand, ni trop prompt.

CRISPIN.

1485 Il faut donc, s'il vous plaît, m'avancer une année
De cette pension que je me suis donnée :
Vous ne sauriez me faire un plus charmant plaisir.

ÉRASTE.

C'est ce que nous verrons avec plus de loisir.

SCÈNE VIII.
Lisette, Éraste, Crispin.

LISETTE, se jetant dans le fauteuil.
Miséricorde ! Ah, ciel ! Je me meurs : je suis morte.

ÉRASTE, à Lisette.
Qu'as-tu donc, mon enfant, à crier de la sorte ?

LISETTE.
J'étouffe. Ouf, ouf, la peur m'empêche de parler.

CRISPIN, à Lisette.
1490 Quel vertigo soudain a donc pu te troubler ?
Parle donc, si tu veux.

LISETTE.
Géronte...

CRISPIN.
Hé bien, Géronte... .

LISETTE, se levant brusquement.
Ah ! Prenez garde à moi.

CRISPIN.
Veux-tu finir ton conte ?

LISETTE.
Un grand fantôme noir...

ÉRASTE.
Comment donc ! Que dis-tu ?

LISETTE.
1495 Hélas ! Mon cher monsieur, je dis ce que j'ai vu.
Après avoir conduit ces messieurs dans la rue,
Où la mort du bon homme est déjà répandue,
Où même le crieur a voulu, malgré moi,
Faire entrer, avec lui, l'attirail d'un convoi ;
De la chambre, où gisait votre oncle sans escorte,
1500 Il m'a semblé d'abord entendre ouvrir la porte ;
Et, montant l'escalier, j'ai trouvé nez pour nez,
Comme un grand revenant, Géronte sur ses pieds.

Nez à nez, face à face, l'un vis-à-vis de l'autre. On dit dans le même sens : nez pour nez. [L]

CRISPIN.
De la crainte d'un mort ton âme possédée
T'abuse et te fais voir un fantôme en idée.

LISETTE.

1505 C'est lui, vous dis-je ; il parle... Ah !

Elle se retourne, voit Crispin, qu'elle prend pour Géronte, se lève et se sauve dans un coin, en poussant un cri d'effroi.

CRISPIN.

Pourquoi ce grand cri ?

LISETTE.

Excuse, mon enfant, je te prenais pour lui.
Enfin criant, courant, sans détourner la vue,
Essoufflée et tremblante, ici je suis venue
1510 N'est qu'une léthargie, et qu'il n'en est que mieux.

ÉRASTE.

Avec quelle constance, au branle de sa roue,
La fortune ennemie et me berce et me joue !

Branle : Mouvement d'un corps qui va tantôt d'un côté tantôt de l'autre. Le branle d'une cloche. [L]

LISETTE.

Ô trop flatteur espoir ! Projets si bien conçus,
Et mieux exécutés, qu'êtes-vous devenus ?

CRISPIN.

1515 Voilà donc le défunt que le sort nous renvoie !
Et l'avare Achéron lâche encore sa proie !
Vous le voulez, grands dieux ! Ma constance est à bout.
Je ne sais où j'en suis, et j'abandonne tout.

ÉRASTE.

1520 Toi que j'ai vu tantôt si grand, si magnanime,
Un seul revers te rend faible et pusillanime !
Reprends des sentiments qui soient dignes de toi :
Offrons-nous aux dangers ; viens signaler ta foi :
Quelque coup de hasard nous tirera d'affaire.

CRISPIN.

Allons-nous abuser encor quelque notaire ?

ÉRASTE.

1525 Je vais, sans perdre temps, remettre ces billets
Dans les mains d'Isabelle : ils feront leurs effets ;
Et nous en tirerons peut-être un avantage
Qui pourrait bien servir notre mariage.
1530 Vous, rentrez chez mon oncle, et prenez bien le soin
D'appeler le secours dont il aura besoin.
Pour retourner plus tôt, je pars en diligence,
Et viens vous rassurer ici par ma présence.

SCÈNE IX.
Crispin, Lisette.

CRISPIN.

Ne me voilà pas mal avec mon testament !
Je vois ma pension payée en un moment.

LISETTE.

1535 Et mes deux mille écus pour prix de mon service ?

CRISPIN.

Juste ciel ! Sauve-moi des mains de la justice !
Tout ceci ne vaut rien, et m'inquiète fort :
Je crains bien d'avoir fait mon testament de mort.



ACTE V

SCÈNE I.

Mme Argante, Isabelle, Éraste.

MADAME ARGANTE, à Éraste.

Quel est votre dessein, et que voulez-vous faire ?
1540 Puis-je de ces billets être dépositaire ?
On me soupçonnerait d'avoir prêté les mains
À faire réussir en secret vos desseins ;
Maintenant que votre oncle a pu, malgré son âge,
Reprendre de ses sens heureusement l'usage,
1545 Le parti le meilleur, sans user de délais,
Est de lui reporter vous-même ses billets.

ÉRASTE.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que je connais, madame,
Les nobles sentiments qui règnent dans votre âme :
Nous ne prétendons point, vous ni moi, retenir
1550 Un bien qui ne nous peut encore appartenir.
Mais gardez ces billets quelques moments, de grâce ;
Le ciel m'inspirera ce qu'il faut que je fasse.
Je le prends à témoin, si, dans ce que j'ai fait,
L'amour n'a pas été mon principal objet.
1555 Hélas ! Pour mériter la charmante Isabelle,
J'ai peut-être un peu trop fait éclater mon zèle ;
Mais on pardonnera ces transports amoureux :

À Isabelle.

Mon excuse, madame, est écrite en vos yeux.

ISABELLE, à Éraste.

Puisque pour notre hymen j'ai l'aveu de ma mère,
1560 Je puis faire paraître un sentiment sincère.
Les biens dont vous pouvez hériter chaque jour
N'ont point du tout pour vous déterminé l'amour :
Votre personne seule est le bien qui me flatte ;
Et tous les vains brillants dont la fortune éclate
1565 Ne sauraient éblouir un coeur comme le mien.

ÉRASTE.

Si je l'obtiens ce coeur, non, je ne veux plus rien.

MADAME ARGANTE.

Tous ces beaux sentiments sont fort bons dans un livre.
L'amour seul, tel qu'il soit, ne donne point à vivre :
Et je vous apprends, moi, que l'on ne s'aime bien,
1570 Quand on est marié, qu'autant qu'on a de bien.

ÉRASTE.

Mon oncle maintenant, par sa convalescence,
Fait revivre en mon coeur la joie et l'espérance ;
Et je vais l'exciter à faire un testament.

MADAME ARGANTE.

Mais ne craignez-vous rien de son ressentiment ?
1575 Ces billets détournés ne peuvent-ils point faire
Qu'il prenne à vos désirs un sentiment contraire ?

ÉRASTE.

Et voilà la raison qui me fait hasarder
À vouloir quelque temps encore les garder.
Pour revoir ce dépôt rentrer en sa puissance,
1580 Il accordera tout, sans trop de résistance.
Il faut, mademoiselle, en ce péril offert,
Être un peu, dans ce jour, avec nous de concert.
Voilà tous bons billets qu'il faut, s'il vous plaît, prendre.

ISABELLE.

Moi !

ÉRASTE.

N'en rougissez point, ce n'est que pour les rendre.

ISABELLE.

1585 Mais je ne sais, monsieur, en cette occasion,
Si je dois accepter cette commission :
De ces billets surpris on me croira complice :
En restitution je suis encor novice.

ÉRASTE.

Mais j'entends quelque bruit.

SCÈNE II.

Crispin, Mme Argante, Isabelle, Éraste.

ÉRASTE.

C'est Crispin que je vois.

À Crispin.

1590 À qui donc en as-tu ? Te voilà hors de toi.

CRISPIN.

Allons, monsieur, allons ; en homme de courage,
Il faut ici, ma foi, soutenir l'abordage.
Monsieur Géronte approche.

ÉRASTE.

À Mme Argante et à Isabelle.

1595 Ô ciel ! En ce moment,
Souffrez que je vous mène à mon appartement.
J'ai de la peine encore à m'offrir à sa vue :
Laissons évaporer un peu sa bile émue ;
Et quand il sera temps, tous unanimement
Nous viendrons travailler ensemble au dénouement.

À Crispin.

1600 Pour toi, reste ici ; vois l'humeur dont il peut être,
Et tu m'informerás s'il est temps de paraître.

SCÈNE III.

CRISPIN, seul.

Nous voilà, grâce au ciel, dans un grand embarras.
Dieu veuille nous tirer d'un aussi mauvais pas !

SCÈNE IV.

Géronte, Crispin, Lisette.

GÉRONTE, appuyé sur Lisette.

Je ne puis revenir encor de ma faiblesse :
Je ne sais où je suis : l'éclat du jour me blesse ;
1605 Et mon faible cerveau, de ce choc ébranlé,
Par de sombres vapeurs est encor tout troublé.
Ai-je été bien longtemps dans cette léthargie ?

LISETTE.

Pas tant que nous croyions. Mais votre maladie
Nous a tous mis ici dans un dérangement,
1610 Une agitation, un soin, un mouvement
Qu'il n'est pas bien aisé, dans le fond, de décrire :
Demandez à Crispin, il pourra vous le dire.

CRISPIN.

Si vous saviez, monsieur, ce que nous avons fait,
Lorsque de votre mal vous ressentiez l'effet,
1615 La peine que j'ai prise, et les soins nécessaires
Pour pouvoir, comme vous, mettre ordre à vos affaires,
Vous seriez étonné, mais d'un étonnement
À n'en pas revenir si tôt assurément.

GÉRONTE.

Où donc est mon neveu ? Son absence m'ennuie.

CRISPIN.

1620 Ah ! Le pauvre garçon, je crois, n'est plus en vie.

GÉRONTE.

Que dis-tu là ? Comment !

CRISPIN.

Il s'est saisi si fort,
Quand il a vu vos yeux tourner droit à la mort,
Que, n'écoutant plus rien que sa douleur amère,
Il s'est allé jeter...

GÉRONTE.

Où donc ? Dans la rivière ?

CRISPIN.

1625 Non, monsieur, sur son lit, où, baigné de ses pleurs,
L'infortuné garçon gémit de ses malheurs.

GÉRONTE.

Va donc lui redonner et le calme et la joie ;
Et dis-lui, de ma part, que le ciel lui renvoie

1630 Un oncle toujours plein de tendresse pour lui,
Qui connaît son bon coeur, et qui veut aujourd'hui
Lui montrer des effets de sa reconnaissance.

CRISPIN.

S'il n'est pas encor mort, en toute diligence
Je vous l'amène ici.

SCÈNE V.
Géronte, Lisette.

GÉRONTE.

J'ai donc, Lisette, été plus mal que je ne crois ?
Mais, à ce que je vois,

LISETTE.

1635 Nous vous avons cru mort pendant une heure entière.

GÉRONTE.

Il faut donc, expliquer ma volonté dernière,
Et, sans perdre de temps, faire mon testament.
Les Notaires sont-ils venus ?

LISETTE.

Assurément.

GÉRONTE.

1640 Qu'on aille de nouveau les chercher ? Et leur dire
Que dans le même instant je veux les faire écrire.

LISETTE.

Ils reviendront dans peu.

SCÈNE VI.
Éraste, Géronte, Crispin, Lisette.

CRISPIN, à Éraste.

Le ciel vous l'a rendu.

ÉRASTE.

Hélas ! À ce bonheur me serais-je attendu ?
Je revois mon cher oncle ; et le ciel, par sa grâce,
Sensible à mes douleurs, permet que je l'embrasse !
1645 Après l'avoir cru mort, il paraît à mes yeux !

GÉRONTE.

Hélas ! Mon cher neveu, je n'en suis guère mieux :
Mais je rends grâce au ciel de prolonger ma vie,
Pour pouvoir maintenant exécuter l'envie
De te donner mon bien par un bon testament.

LISETTE.

1650 Ce garçon-là, monsieur, vous aime tendrement.
Si vous aviez pu voir les syncopes, les crises
Dont, par la sympathie, il sentait les reprises,
Il vous aurait percé le coeur de part en part.

CRISPIN.

Nous en avons, tous trois, eu notre bonne part.

LISETTE.

1655 Enfin le ciel a pris pitié de nos misères.

SCÈNE VII.

Monsieur Scrupule, Géronte, Éraste, Lisette, Crispin.

LISETTE, bas, à Crispin.

Mais j'aperçois quelqu'un. C'est un des deux Notaires.

GÉRONTE.

Bonjour, monsieur Scrupule.

CRISPIN, à part.

Ah! Me voilà perdu !

GÉRONTE.

Ici depuis longtemps vous êtes attendu.

MONSIEUR SCRUPULE.

1660 Certes, je suis ravi, monsieur, qu'en moins d'une heure
Vous jouissiez déjà d'une santé meilleure.
Je savais bien qu'ayant fait votre testament,
Vous sentiriez bientôt quelque soulagement.
Le corps se porte mieux lorsque l'esprit se trouve
Dans un parfait repos.

GÉRONTE.

Tous les jours je l'éprouve.

MONSIEUR SCRUPULE.

1665 Voici donc le papier que, selon vos desseins,
Je vous avais promis de remettre en vos mains.

GÉRONTE.

Quel papier, s'il vous plaît ? Pour quoi ? Pour quelle affaire ?

MONSIEUR SCRUPULE.

C'est votre testament que vous venez de faire.

GÉRONTE.

J'ai fait mon testament !

MONSIEUR SCRUPULE.

Oui, sans doute, monsieur.

LISETTE, bas.

1670 Crispin, le coeur me bat.

CRISPIN, bas.

Je frissonne de peur.

GÉRONTE.

Eh ! Parbleu, vous rêvez, monsieur ; c'est pour le faire
Que j'ai besoin ici de votre ministère.

MONSIEUR SCRUPULE.

Je ne rêve, monsieur, en aucune façon ;
Vous nous l'avez dicté plein de sens et raison.
1675 Le repentir si tôt saisirait-il votre âme ?
Monsieur était présent, aussi bien que madame :
Ils peuvent là-dessus dire ce qu'ils ont vu.

ÉRASTE, bas.

Que dire ?

LISETTE, bas.

Juste ciel !

CRISPIN, bas.

Me voilà confondu !

GÉRONTE.

Éraste était présent ?

MONSIEUR SCRUPULE.

Oui, monsieur, je vous jure.

GÉRONTE.

1680 Est-il vrai, mon neveu ? Parle, je t'en conjure.

ÉRASTE.

Ah ! Ne me parlez point, monsieur, de testament ;
C'est m'arracher le coeur trop tyranniquement.

GÉRONTE.

Lisette, parle donc.

LISETTE.

Crispin, parle en ma place ;
Je sens, dans mon gosier, que ma voix s'embarrasse.

CRISPIN, à Géronte.

1685 Je pourrais là-dessus vous rendre satisfait ;
Nul ne sait mieux que moi la vérité du fait.

GÉRONTE.

J'ai fait mon testament ?

CRISPIN.

On ne peut pas vous dire
Qu'on vous l'ait vu tantôt absolument écrire ;
Mais je suis très certain qu'au lieu où vous voilà,
1690 Un homme, à peu près mis comme vous êtes là ;
Assis dans un fauteuil auprès de deux notaires,
A dicté mot à mot ses volontés dernières.
Je n'assurerai pas que ce fût vous ; pourquoi ?
C'est qu'on peut se tromper. Mais c'était vous, ou moi.

MONSIEUR SCRUPULE, à Géronte.

1695 Rien n'est plus véritable, et vous pouvez m'en croire.

GÉRONTE.

Il faut donc que mon mal m'ait ôté la mémoire ;
Et c'est ma léthargie.

CRISPIN.

Oui, c'est elle en effet.

LISETTE.

N'en doutez nullement ; et, pour prouver le fait,
Ne vous souvient-il pas que, pour certaine affaire,
1700 Vous m'avez dit tantôt d'aller chez le notaire ?

GÉRONTE.

Oui.

LISETTE.

Qu'il est arrivé dans votre cabinet ;
Qu'il a pris aussitôt sa plume et son cornet,
Et que vous lui dictiez à votre fantaisie ?

GÉRONTE.

Je ne m'en souviens point.

LISETTE.

C'est votre léthargie.

CRISPIN.

1705 Ne vous souvient-il pas, monsieur, bien nettement,
Qu'il est venu tantôt certain neveu normand,
Et certaine baronne, avec un grand tumulte
Et des airs insolents, chez vous vous faire insulte ?

GÉRONTE.

Oui.

CRISPIN.

1710 Que pour vous venger de leur emportement,
Vous m'avez promis place en votre testament,
Ou quelque bonne rente au moins pendant ma vie ?

GÉRONTE.

Je ne m'en souviens point.

CRISPIN.

C'est votre léthargie.

GÉRONTE.

Je crois qu'ils ont raison, et mon mal est réel.

LISETTE.

Ne vous souvient-il pas que monsieur Clistorel...

ÉRASTE.

1715 Pourquoi tant répéter cet interrogatoire ?
Monsieur convient de tout, du tort de sa mémoire,
Du notaire mandé, du testament écrit.

GÉRONTE.

Il faut bien qu'il soit vrai, puisque chacun le dit.
Mais voyons donc enfin ce que j'ai fait écrire.

CRISPIN, à part.

1720 Ah ! Voilà bien le diable.

MONSIEUR SCRUPULE.

Il faut donc vous le lire.
Fut présent devant nous, dont les noms sont au bas,
Maître Mathieu Géronte, en son fauteuil à bras,
Étant en son bon sens, comme on a pu connaître
Par le geste et maintien qu'il nous a fait paraître ;
1725 Quoique de corps malade, ayant sain jugement ;
Lequel, après avoir réfléchi mûrement
Que tout est ici-bas fragile et transitoire...

CRISPIN.

Ah ! Quel coeur de rocher, et quelle âme assez noire
Ne se fendraient en quatre, en entendant ces mots ?

LISETTE.

1730 Hélas ! Je ne saurais arrêter mes sanglots.

GÉRONTE.

En les voyant pleurer, mon âme est attendrie.
La, la, consolez-vous ; je suis encore en vie.

MONSIEUR SCRUPULE, continuant de lire.

Considérant que rien ne reste en même état,
Ne voulant pas aussi décéder intestat...

CRISPIN.

1735 Intestat !...

LISETTE.

Intestat !... Ce mot me perce l'âme.

MONSIEUR SCRUPULE.

Faites trêve un moment à vos soupirs, madame.
Considérant que rien ne reste en même état,
Ne voulant pas aussi décéder intestat...

CRISPIN.

Intestat !...

LISETTE.

Intestat !...

MONSIEUR SCRUPULE.

1740 Si vous pleurez toujours, je ne pourrai rien dire ;
A fait, dicté, nommé, rédigé par écrit
Son susdit testament, en la forme qui suit.
Mais laissez-moi donc lire ;

GÉRONTE.

De tout ce préambule et de cette légende,
S'il m'en souvient d'un mot, je veux bien qu'on me pende.

LISETTE.

1745 C'est votre léthargie.

CRISPIN.

Ah ! Je vous en réponds.
Ce que c'est que de nous ! Moi, cela me confond.

MONSIEUR SCRUPULE, lisant.

Je veux, premièrement, qu'on acquitte mes dettes.

GÉRONTE.

Je ne dois rien.

MONSIEUR SCRUPULE.

1750 Un fripon qui demeure au cabaret voisin.
Voici l'aveu que vous en faites :
Je dois quatre cents francs à mon marchand de vin,

GÉRONTE.

Je dois quatre cents francs ! C'est une fourberie.

CRISPIN, à Géronte.

Excusez-moi, monsieur, c'est votre léthargie.
Je ne sais pas au vrai si vous les lui devez ;
Mais il me les a, lui, mille fois demandés.

GÉRONTE.

1755 C'est un maraud qu'il faut envoyer en galère.

CRISPIN.

Quand ils y seraient tous, on ne les plaindrait guère.

MONSIEUR SCRUPULE, lisant.

Je fais mon légataire unique, universel,
Éraste mon neveu.

ÉRASTE.

Se peut-il ? Juste ciel !

MONSIEUR SCRUPULE, lisant.

1760 Déshéritant, en tant que besoin pourrait être,
Parents, nièces, neveux, nés aussi bien qu'à naître,
Et même tous bâtards, à qui Dieu fasse paix,
S'il s'en trouvait aucuns au jour de mon décès.

GÉRONTE.

Comment ! Moi des bâtards ?

CRISPIN, à Géronte.

C'est style de notaire.

GÉRONTE.

1765 Oui, je voulais nommer Éraste légataire.
À cet article-la, je vois présentement
Que j'ai bien pu dicter le présent testament.

MONSIEUR SCRUPULE, lisant.

Item. Je donne et lègue, en espèce sonnante,

À Lisette...

LISETTE.

Ah ! Grands dieux !

MONSIEUR SCRUPULE, lisant.

Qui me sert de servante,

1770 Pour épouser Crispin en légitime noeud,
Deux mille écus.

CRISPIN, à Géronte.

Monsieur... en vérité... pour peu...
Non... jamais... car enfin... ma bouche... quand j'y pense...
Je me sens suffoquer par la reconnaissance,

À Lisette.

Parle donc.

LISETTE, embrassant Géronte.

Ah ! Monsieur...

GÉRONTE.

Qu'est-ce à dire cela ?
Je ne suis point l'auteur de ces sottises-là.
1775 Deux mille écus comptant !

LISETTE.

Quoi ! Déjà, je vous prie,
Vous repentiriez-vous d'avoir fait oeuvre pie ?
Une fille nubile, exposée au malheur,
Qui veut faire une fin en tout bien, tout honneur,
Lui refuseriez-vous cette petite grâce ?

Oeuvre pie : qui ne se dit qu'au Palais [de justice] en cette phrase. Ce sont des legs, aumônes ou charités, destinés au service de Dieu, ou au soulagement du prochain, comme fondations d'église, d'hôpitaux, de collèges, rachat d'esclaves, délivrance de prisonniers, etc. [F]

Nubile : terme de jurisprudence. Qui est en âge de se marier. Les filles sont nubiles à douze ans, les garçons à quatorze. [au XVII et XVIIème siècle] [F]

GÉRONTE.

1780 Comment ! Six mille francs ! Quinze ou vingt écus, passe.

LISETTE.

Les maris aujourd'hui, monsieur, sont si courus !
Et que peut-on, hélas ! avoir pour vingt écus ?

GÉRONTE.

On a ce que l'on peut, entendez-vous, ma mie ?

Au Notaire.

Il en est à tout prix. Achevez, je vous prie.

MONSIEUR SCRUPULE.

1785 Item. Je donne et lègue...

CRISPIN, à part.

Ah ! C'est mon tour enfin.
Et l'on va me jeter...

MONSIEUR SCRUPULE.

À Crispin...

Crispin se fait petit.

GÉRONTE, regardant Crispin.

À Crispin !

MONSIEUR SCRUPULE, lisant.

Pour tous les obligeants, bons et loyaux services
Qu'il rend à mon neveu dans divers exercices,
Et qu'il peut bien encor lui rendre à l'avenir...

GÉRONTE.

1790 Où donc ce beau discours doit-il enfin venir
Voyons.

MONSIEUR SCRUPULE, lisant.

Quinze cents francs de rentes viagères,
Pour avoir souvenir de moi dans ses prières.

CRISPIN, se prosternant aux pieds de Géronte.

Oui, je vous le promets, monsieur, à deux genoux,
Jusqu'au dernier soupir, je prierai Dieu pour vous.
1795 Voilà ce qui s'appelle un vraiment honnête homme !
Si généreusement me laisser cette somme !

GÉRONTE.

Non ferai-je, parbleu ! Que veut dire ceci ?

Au Notaire.

Monsieur, de tous ces legs je veux être éclairci.

MONSIEUR SCRUPULE.

1800 Quel éclaircissement voulez-vous qu'on vous donne ?
Et je n'écris jamais que ce que l'on m'ordonne.

GÉRONTE.

Quoi ! Moi, j'aurais légué, sans aucune raison,
Quinze cents francs de rente à ce maître fripon,
Qu'Éraste aurait chassé s'il m'avait voulu croire !

CRISPIN, toujours à genoux.

1805 Ne vous repentez pas d'une oeuvre méritoire ;
Voulez-vous, démentant un généreux effort,
Être avaricieux même après votre mort ?

GÉRONTE.

Ne m'a-t-on point volé mes billets dans mes poches ?
Je tremble du malheur dont je sens les approches ;
Je n'ose me fouiller,

ÉRASTE, à part.

Quel funeste embarras !

Haut, à Géronte.

1810 Vous les cherchez en vain, vous ne les avez pas.

GÉRONTE? à Éraste.

Où sont-ils donc ? Réponds.

ÉRASTE.

Tantôt, pour Isabelle,
Je les ai, par votre ordre exprès, portés chez elle.

GÉRONTE.

Par mon ordre !

ÉRASTE.

Oui, monsieur.

GÉRONTE.

Je ne m'en souviens point.

CRISPIN.

C'est votre léthargie.

GÉRONTE.

Oh ! Je veux, sur ce point,
1815 Qu'on me fasse raison. Quelles friponneries !
Je suis las, à la fin, de tant de léthargies.

À Éraste.

Cours chez elle ; dis-lui que, quand j'ai fait ce don,
J'avais perdu l'esprit, le sens, et la raison.

SCÈNE VIII.

**Mme Argante, Isabelle, Géronte, Éraste, Lisette,
Crispin, Le Notaire.**

ISABELLE, à Géronte.

Ne vous alarmez point, je viens pour vous les rendre.

GÉRONTE.

1820 Ô ciel !

ÉRASTE.

Mais sous des lois que nous osons prétendre.

GÉRONTE.

Et quelles sont ces lois ?

ÉRASTE.

Je vous prie humblement
De vouloir approuver le présent testament.

GÉRONTE.

Mais tu n'y penses pas. Veux-tu donc que je laisse
À cette chambrière un legs de cette espèce ?

LISETTE.

1825 Songez à l'intérêt que le ciel vous en rend :
Et plus le legs est gros, plus le mérite est grand.

GÉRONTE, à Crispin.

Et ce maraud aurait cette somme en partage !

CRISPIN.

Je vous promets, monsieur, d'en faire un bon usage :
De plus, ce legs ne peut en rien vous faire tort.

GÉRONTE.

1830 Il est vrai qu'il n'en doit jouir qu'après ma mort.

ÉRASTE.

Ce n'est pas encor tout : regardez cette belle ;
Vous savez ce qu'un coeur peut ressentir pour elle ;
Vous avez éprouvé le pouvoir de ses coups :
Charmé de ses attraits, j'embrasse vos genoux ;
1835 Et je vous la demande en qualité de femme.

GÉRONTE.

Ah ! Monsieur mon neveu...

ÉRASTE.

Je n'ai fait voir ma flamme
Que, lorsqu'en écoutant un sentiment plus sain,
Votre coeur moins épris a changé de dessein.

MADAME ARGANTE.

Je crois que vous et moi nous ne saurions mieux faire.

GÉRONTE.

1840 Nous verrons : mais, avant de conclure l'affaire,
Je veux voir mes billets en entier.

ISABELLE.

Tels que je les reçus, je les rends. Les voilà :

Elle présente le portefeuille à Géronte.

**LISETTE, prenant le portefeuille plus tôt que
Géronte.**

Halte-là.
Convenons de nos faits avant que de rien rendre.

GÉRONTE.

Si tu ne me les rends, je vous ferai tous pendre.

ÉRASTE, se jetant à genoux.

1845 Monsieur, vous me voyez embrasser vos genoux :
Voulez-vous aujourd'hui nous désespérer tous ?

LISETTE, à genoux.

Eh ! Monsieur.

CRISPIN, à genoux.

Eh ! Monsieur.

GÉRONTE.

La tendresse m'accueille.
Dites-moi, n'a-t-on rien distrait du portefeuille ?

ISABELLE.

1850 Non, monsieur, je vous jure ; il est en son entier,
Et vous retrouverez jusqu'au moindre papier.

GÉRONTE.

Hé bien ! S'il est ainsi, par-devant le notaire,
Pour avoir mes billets, je consens à tout faire ;
Je ratifie en tout le présent testament,
Et donne à votre hymen un plein consentement.

1855 Mes billets ?

LISETTE.

Les voilà.

ÉRASTE, à Géronte.

Quelle action de grâce !...

GÉRONTE.

De vos remerciements volontiers je me passe.
Mariez-vous tous deux, c'est bien fait ; j'y consens :
Mais, surtout, au plus tôt procréez des enfants
Qui puissent hériter de vous en droite ligne ;
1860 De tous collatéraux l'engeance est trop maligne.
Détestez à jamais tous neveux bas-normands,
Et nièces que le diable amène ici du Mans ;
Fléaux plus dangereux, animaux plus funestes
Que ne fusent jamais les guerres ni les pestes.

SCÈNE IX.

Crispin, Lisette.

CRISPIN.

1865 Laissons-le dans l'erreur, nous sommes héritiers.
Lisette, sur mon front viens ceindre des lauriers :
Mais n'y mets rien de plus pendant le mariage.

LISETTE.

J'ai du bien maintenant assez pour être sage.

CRISPIN, au parterre.

Messieurs, j'ai, grâce au ciel, mis ma barque à bon port.
1870 En faveur des vivants je fais revivre un mort ;
Je nomme, à mes désirs, un ample légataire ;
J'acquiers quinze cents francs de rente viagère,
Et femme au par-dessus : mais ce n'est pas assez ;
Je renonce à mon legs, si vous n'applaudissez.

Par-dessus : Vêtement de dessus,
surtout. Un par-dessus en bon drap. [L.]

FIN

PRESENTATION des éditions du THEÂTRE CLASSIQUE

Les éditions s'appuient sur les éditions originales disponibles et le lien vers la source électronique est signalée. Les variantes sont mentionnées dans de rares cas.

Pour faciliter, la lecture et la recherche d'occurrences de mots, l'orthographe a été modernisée. Ainsi, entre autres, les 'y' en fin de mots sont remplacés par des 'i', les graphies des verbes conjugués ou à l'infinitif en 'oître' est transformé en 'aître' quand la graphie moderne l'impose. Il se peut, en conséquence, que certaines rimes des textes en vers ne semblent pas rimer. Les mots 'encor' et 'avecque' sont conservés avec leur graphie ancienne quand le nombre de syllabes des vers peut en être altéré. Les caractères majuscules accentués sont marqués.

La ponctuation est la plupart du temps conservée à l'exception des fins de répliques se terminant par une virgule ou un point-virgule, ainsi que quand la compréhension est sérieusement remise en cause. Une note l'indique dans les cas les plus significatifs.

Des notes explicitent les sens vieillis ou perdus de mots ou expressions, les noms de personnes et de lieux avec des définitions et notices issues des dictionnaires comme - principalement - le Dictionnaire Universel Antoine Furetière (1701) [F], le Dictionnaire de Richelet [R], mais aussi Dictionnaire Historique de l'Ancien Langage Français de La Curne de Saint Palaye (1875) [SP], le dictionnaire Universel Français et Latin de Trévoux (1707-1771) [T], le dictionnaire Trésor de langue française tant ancienne que moderne de Jean Nicot (1606) [N], le Dictionnaire etymologique de la langue française par M. Ménage ; éd. par A. F. Jault (1750), Le Dictionnaire des arts et des sciences de M. D. C. de l'Académie française (Thomas Corneille) [TC], le Dictionnaire critique de la langue française par M. l'abbé Feraud [FC], le dictionnaire de l'Académie Française [AC] suivi de l'année de son édition, le dictionnaire d'Emile Littré [L], pour les lieux et les personnes le Dictionnaire universel d'Histoire et de Géographie de M.N. Bouillet (1878) [B] ou le Dictionnaire Biographique des tous les hommes morts ou vivants de Michaud (1807) [M].